



RAPPORT ACTIVITÉS

— 2022 —



Table des matières

1.	Horaires d'ouverture	5
1.1	Plannings d'occupation de l'équipement	5
1.2	Répartition horaire par type d'utilisateur	10
1.2.1	Le public	11
1.2.2	Les activités VERT MARINE.....	13
1.2.3	Les scolaires.....	16
1.2.4	Les clubs et associations	17
2.	Fréquentations.....	18
2.1	Le public	19
2.2	Les activités VERT MARINE.....	20
2.3	L'espace détente.....	21
3.	Organigramme du personnel.....	22
4.	Technique.....	23
4.1.	Consommations fluides.....	23
4.2.	Arrêt technique.....	29
4.3.	Entretien et contrat de maintenance	29
4.4.	Les travaux réalisés dans le cadre du GER	30
4.5.	La sécurité.....	30
5.	Animations et communication	31
6.	Qualité de service.....	34
7.	Bilan Financier.....	37
7.1.	Détail des produits.....	37
7.2.	Détail des charges.....	39
7.3.	Compte de résultat.....	41
8.	Perspectives.....	42
	ANNEXES.....	43
	Annexe 1 : Suivi investissements contractuels.....	43
	Annexe 2 : Amortissements	45
	Annexe 3 : Suivi GER.....	46
	Annexe 4 : Calcul intéressement.....	47
	Annexe 5 : Règles et méthodes comptables	47
	Annexe 6 : Engagements à incidences financières et variation du patrimoine mobilier	47

INTRODUCTION

• **Caractéristiques du contrat**

La Société VERT MARINE est titulaire du contrat de service public pour le Centre aquatique de Saint-Cyr depuis juin 2007.

Le contrat de délégation a été reconduit pour 10 ans à compter du 1^{er} septembre 2018.

Ce contrat prendra fin le 31 août 2028.

La société VM 78210 s'engage sur les missions suivantes :

• **Missions de service public**

- L'accueil de la natation scolaire ainsi que l'apprentissage de cette activité
- L'assistance à la conception d'un projet pédagogique en relation avec l'inspecteur d'académie ou son représentant et les enseignants,
- L'accueil et la surveillance de la natation individuelle ou libre praticable pendant les heures d'ouverture au grand public,
- La natation individuelle encadrée pour le grand public (leçon de natation, cours de perfectionnement, etc...),
- L'accueil de la natation sportive,
- L'organisation d'activités aquatiques telles que l'apprentissage de la natation, l'aquagym, les bébés nageurs, la natation et activités pré et post natale, l'aqua bike,
- Assurer l'interface avec les associations Saint-cyriennes (par exemple : locations de lignes d'eau, organisation de compétitions sportives ou activités de plongée, etc...).

• **Missions liées à la gestion des équipements et des locaux**

- L'élaboration d'un schéma général de fonctionnement de l'établissement, d'un planning d'occupation par catégorie d'utilisateurs, accepté par le délégant, d'un budget prévisionnel de fonctionnement pour la durée du contrat et de propositions tarifaires ;
- Le recrutement, l'encadrement et la formation du personnel salarié ;
- La direction générale de l'établissement avec toutes les sujétions inhérentes à cette fonction (gestion, comptabilité, facturation, etc...) ;
- La perception des droits d'entrée auprès des utilisateurs conformément aux tarifs acceptés par la Ville ;
- Veiller à la sécurité générale des utilisateurs et au maintien en état de la sécurité des locaux ;
- Faire des propositions à la Ville, à tout moment, visant soit à l'amélioration du service offert aux utilisateurs, soit à l'amélioration des équipements ;
- Le gros entretien et le renouvellement permettant le maintien à niveau de l'actif ainsi que l'entretien courant, la réparation et le nettoyage des locaux, matériels, mobiliers et équipements qui lui auront été remis par le délégant ou acquis ultérieurement ;

Il s'agira non limitativement :

- Du nettoyage et entretien du petit et gros matériel ;
- De l'entretien courant et maintien en parfait état de propreté de tous les locaux (sol, vitres, murs, peinture, plafonds, dômes, verrières, motifs de décoration) ainsi que des abords, du bassin de décantation, des espaces verts du solarium jusqu'à la limite de propriété, des parkings et/ou zone de stationnement desservant l'équipement, des zones affectées à la livraison des marchandises et à l'évacuation des déchets et des emballages ;
- De la maintenance tout corps d'état ;
- La gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) ;
- La fourniture des énergies et le règlement des factures relatives aux consommations en fluides : eau, gaz, électricité, téléphone, etc... ;
- Assumer tous les frais de fonctionnement ;
- Veiller au renouvellement du matériel et du mobilier liés aux activités aquatiques et sportives conformément au plan de renouvellement établi par ses soins et approuvé par la Ville ;

- Le contrôle et l'hygiène, notamment, la réalisation des autocontrôles en matière d'analyse de l'eau prévus par la réglementation en vigueur et autant que nécessaire ;
- Mettre en place un concept d'animation avec des activités régulières ou événementielles dont certaines pourraient se faire en partenariat avec le délégant ;
- L'élaboration, la réalisation et la mise en application d'un plan de communication sur la durée de la convention.

- **Missions liées aux travaux et leur financement**

- Les travaux visant à améliorer, rénover et moderniser l'ouvrage (peinture, équipement, matériels, structure, aménagement, etc...) visés en annexe 7a du contrat ;
- Le financement de ces travaux.

L'ensemble de ces missions est assuré dans le cadre d'un contrat d'affermage à risques et périls qui respectent les contraintes de service public.

Plusieurs actions ont été engagées tout au long de l'année afin d'atteindre ces objectifs.

1. Horaires d'ouverture

1.1 Plannings d'occupation de l'équipement

La piscine a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions et d'optimiser la fréquentation.

Voici donc un rappel du détail des volumes horaires à l'année pour les différentes périodes : scolaires, petites vacances scolaires et grandes vacances scolaires.

En raison de l'épidémie de COVID-19, les créneaux scolaires du 1^{er} et 2nd degré ont été annulés du 10 janvier au 6 mars 2022. Par ailleurs, nous n'avons pu accueillir qu'une classe par créneau du 3 au 9 janvier 2022.

Sur l'année 2022, l'établissement a été ouvert 356 jours et fermé 9 jours.

Période scolaire

La période scolaire s'est étendue du 3 janvier au 3 juillet puis du 5 septembre au 31 décembre 2022, en dehors des petites vacances scolaires et de l'arrêt technique, soit un total de 38 semaines.

Petites vacances

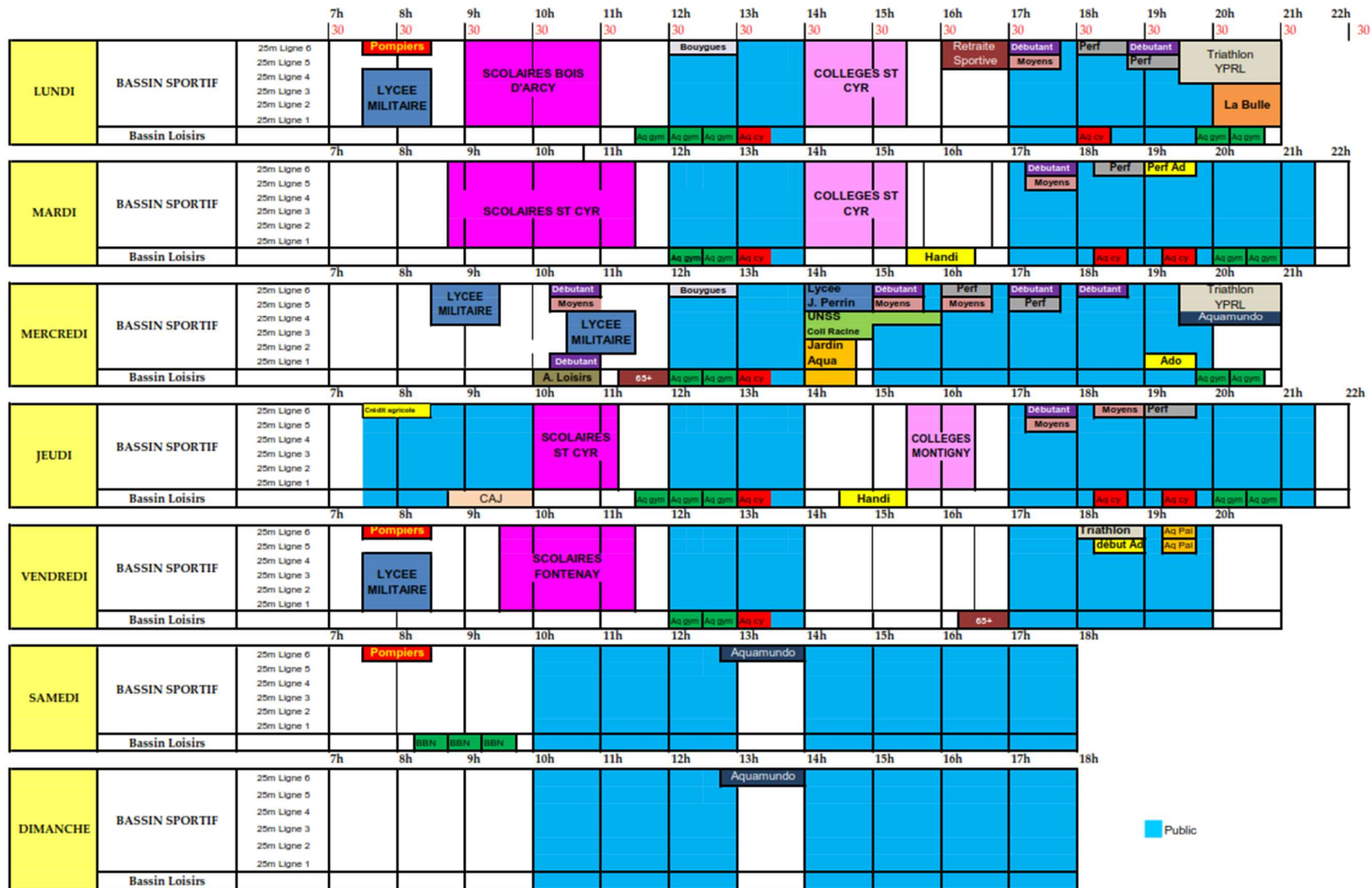
La piscine a fonctionné 8 semaines en configuration petites vacances :

- 2 semaines en février/mars
- 2 semaines en avril/mai
- 2 semaines en octobre/novembre
- 2 semaines en décembre

Vacances d'été

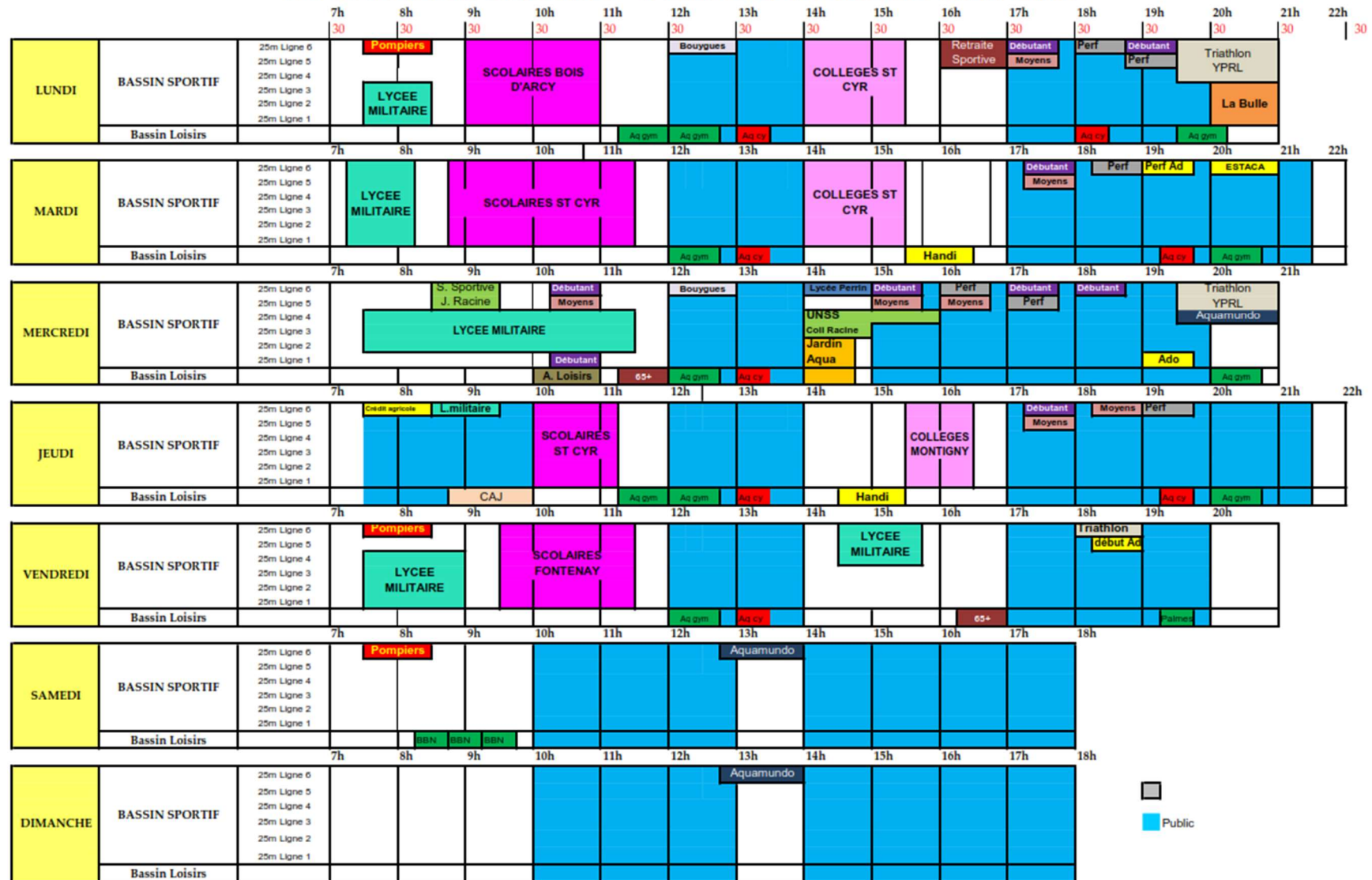
La période des vacances d'été a débuté le 4 juillet pour se terminer le 4 septembre 2022.

PLANNING DES HORAIRES D'OUVERTURE OCCUPATION BASSINS - PERIODE SCOLAIRE DE JANVIER A JUILLET 2022



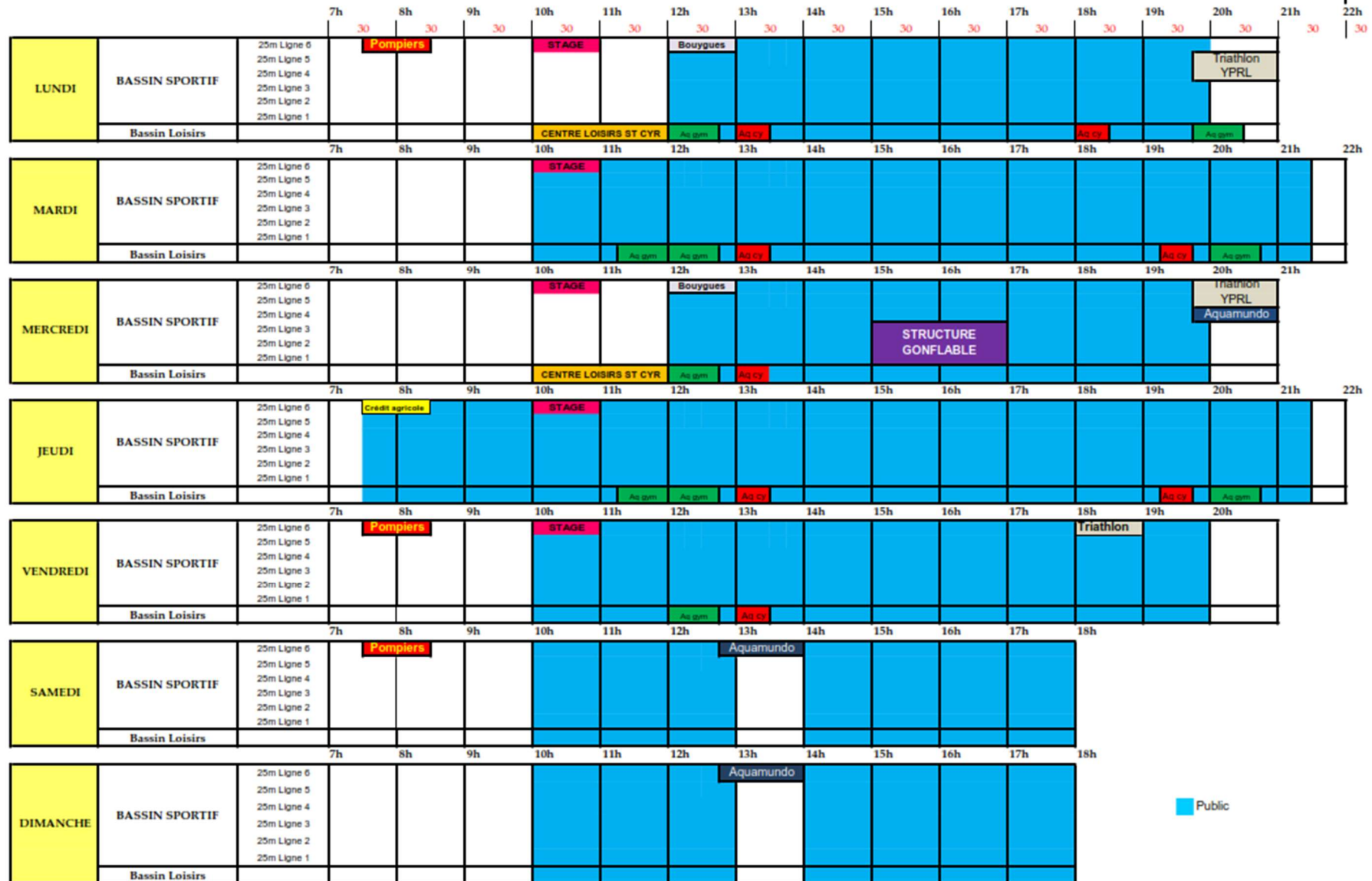
Public

PLANNING DES HORAIRES D'OUVERTURE OCCUPATION BASSINS - PERIODE SCOLAIRE 2022-2023



Public

OCCUPATION BASSINS - PERIODE PETITES VACANCES 2022



OCCUPATION BASSINS 2022 - Période Grandes Vacances



1.2 Répartition horaire par type d'utilisateur

Il existe cinq grandes catégories d'utilisateurs de la piscine : le public piscine, l'espace détente, les scolaires, les activités Vert Marine et les associations et assimilés.

	Période scolaire (Heures/semaine)	Périodes vacances (Heures/semaine)
Ouverture au public	46,5h	65,5h et 65h l'été
Accueil des scolaires	4h Écoles Primaires Saint-Cyr 3h Collège J. Racine Saint Cyr 1h Lycée J.Perrin Saint Cyr 2h Écoles Primaires Fontenay 2h Écoles Primaires Bois D'Arcy 1h Collège St Exupéry Montigny 4h Lycée militaire de Saint-Cyr de janvier à juillet 2022 et 9,75h de septembre à décembre	
Activités adultes	10,5h (21 cours d'aquagym de 30 min) jusqu'en juillet 2022 et 8,75h de septembre à décembre 5h (10 cours d'aquacycling de 30 min) de janvier à juillet 2022 et 4h de septembre à décembre. 1,5h (2 cours de natation de 45 min)	7,5h (10 cours de 45 min) 4h (8 cours de 30 min)
Activités enfants	Ecole de natation 17,25h (23 cours de 45 min) Jardin aquatique : 0,75h (1 cours de 45 min) Bébés nageurs : 1,5h (3 cours de 30 min)	3,75h (5 journées de stage de 45 min)
Associations	16,25h (sportives) + 2h (aide à la personne) + 3h (pompiers). A partir de septembre 2022 : 18,25h (sportives)	10,25 h (sportives) + 3h (pompiers)
CLSH	1h Accueil de loisirs de Saint-Cyr	4h (centres aérés de St Cyr) Plus extension pendant le public

1.2.1 Le public

Le public dispose d'une piscine sport et loisirs pour toute la famille, et notamment un bassin de 25m intérieur. De plus, des installations balnéo-ludique pour la détente ainsi que des jeux aquatiques pour les plus petits sont à disposition du public afin que chacun trouve son rythme et ses besoins au sein de notre piscine.

❖ Côté Sport...

Un bassin sportif de 25m (6 lignes d'eau), d'une profondeur de 1,40 à 2m.



❖ Côté Loisirs...

Un bassin balnéo-ludique intérieur et extérieur avec jets massant, Banquettes à bulles, cascade et canon à eau.
Un toboggan et une pataugeoire.



Un espace détente dédié à la relaxation comprenant un sauna, un hammam et un espace de relaxation.



❖ Côté Soleil...

Un solarium minéral avec transats à disposition et une partie engazonnée.



LES HORAIRES

Période scolaire

LUN. 12h00-14h00/17h00-20h00

MAR. 12h00-14h00/17h00-21h30

MER. 12h00-14h00/15h00-20h00

JEU. 07h30-10h00/12h00-14h00
17h00-21h30

VEN. 12h00-14h00/17h00-20h00

SAM.
DIM.
FÉRIÉS 10h00-13h00/14h00-18h00

Petites vacances

LUN. 12h00-20h00

MAR. 10h00-21h30

MER. 12h00-20h00

JEU. 07h30-21h30

VEN. 10h00-20h00

SAM.
DIM.
FÉRIÉS 10h00-13h00/14h00-18h00

Grandes vacances

LUN. 12h00-20h00

MAR. 10h00-21h30

MER. 12h00-20h00

JEU. 10h00-21h30

VEN. 10h00-20h00

SAM.
DIM.
FÉRIÉS 10h00-13h00/14h00-19h00

1.2.2 Les activités VERT MARINE

Les inscriptions pour les activités de natation (bébés nageurs, jardin aquatique, débutant, moyens, perfectionnement, ados et adultes) se font au trimestre ou pour une année scolaire, de septembre à juin.

a) Bébé-nageurs (6 mois à 3 ans) « Séances de familiarisation dans l'eau » :

Cette activité se déroule dans un bassin spécialement aménagé pour les tout-petits avec une eau chauffée à 32°C. Le cadre de cette activité n'est pas d'apprendre à nager aux bébés, mais plutôt de favoriser leur aisance et leur autonomie aquatique. Cela sans perdre de vue l'objectif principal : le plaisir de l'enfant et de ses parents à se retrouver ensemble dans l'eau. Les éducateurs sont en recherche permanente afin d'améliorer cette prestation.

Samedi	De 08h15 à 09h45
--------	------------------

b) Jardin aquatique (4-5 ans)

L'objectif et la démarche pédagogique visent à la sécurité ainsi qu'à l'épanouissement de l'enfant dans l'eau et à l'apprentissage de la nage de manière ludique dans toutes ses composantes. Deux niveaux de compétences aquatiques sont proposés pour ces âges et pour que le travail soit plus efficace et la progression plus importante, chaque enfant est placé dans le groupe de son niveau.

Idéale dans la poursuite de l'éveil aquatique, cette activité est également encadrée par un éducateur sportif des activités de la natation et se déroule en l'absence des parents.

Elle est un premier pas vers l'autonomie dans l'eau par une approche ludique du milieu.

Mercredi	De 14h à 14h45
----------	----------------

c) Ecole de natation enfant (6 ans et +)

L'école de natation s'adresse ensuite aux enfants âgés de 6 à 16 ans.

Pour chaque catégorie d'âge, des groupes de niveaux basés sur les compétences de départ des enfants inscrits sont mis en place afin d'obtenir une certaine homogénéité.

Débutant	<ul style="list-style-type: none">- Lundi : 17h à 17h45 et de 18h45 à 19h30- Mardi : 17h15 à 18h- Mercredi : 10h15 à 11h (2 gp), 15h à 15h45, 17h à 17h45 et 18h à 18h45- Jeudi : 17h15 à 18h
Moyen	<ul style="list-style-type: none">- Lundi : 17h à 17h45- Mardi : 17h15 à 18h- Mercredi : 10h15 à 11h, 15h à 15h45 et de 16h à 16h45- Jeudi : 17h15 à 18h et de 18h15 à 19h
Perfectionnement	<ul style="list-style-type: none">- Lundi : 18h à 18h45 et de 18h45 à 19h30- Mardi : 18h15 à 19h- Mercredi : 16h à 16h45 et de 17h à 17h45- Jeudi : 19h à 19h45
Ados	<ul style="list-style-type: none">- Mercredi : 19h à 19h45

Tous les enfants inscrits aux activités Vert Marine se voient remettre un carnet de natation dans lequel les éducateurs marquent leurs compétences acquises au cours des séances. De plus, *un diplôme*, bien apprécié des enfants, leur est remis en fin d'année.






d) Ecole de natation adulte

Nous avons accueilli durant cette saison des adultes qui souhaitent soit apprendre la nage soit se perfectionner dans leur nage ou en apprendre de nouvelles.

Débutant adultes	Vendredi de 18h15 à 19h
Perfectionnement adultes	Mardi de 19h à 19h45

e) Aquagym (Séance de 45 minutes) :

C'est l'activité sportive pour tous par excellence, nageurs comme non-nageurs. Des programmes spécialement étudiés pour votre forme et encadrés par nos éducateurs sportifs, avec le fun en plus. Des séances à thèmes pour un travail ciblé, une utilisation d'accessoires adaptés, un travail en musique pour une véritable dynamique de groupe, en toute convivialité pour changer votre quotidien...

	Cours complet et dynamique accessible à tous, favorisant un travail cardio-vasculaire et une tonification de tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de différents matériels et accessoires.
	Cours ciblant prioritairement le travail des cuisses, abdominaux et fessiers, pour galber et redessiner la silhouette.
	Cours à dominante musculaire d'intensité très élevée, ciblant tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de matériels adaptés (haltères et bottes aquatiques).
	Cours à dominante musculaire d'intensité très élevée, ciblant tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de matériels adaptés (haltères et bottes aquatiques).
	Cours à dominante musculaire d'intensité très élevée, ciblant tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de matériels adaptés (haltères et bottes aquatiques).


L'activité Aquagym est intégrée dans le [PASS Aquaforme, Aquaforme+, Liberté et Liberté+](#)

Les restrictions sanitaires nous avaient contraints, en 2020 et 2021, à réduire la durée des cours d'aquagym à 30 minutes. Cette organisation présentait l'avantage de proposer plus de créneau d'aquagym et par conséquent de réduire la capacité d'accueil de chaque cours dans le but de respecter les distanciations sociales.

A partir de septembre 2022, nous sommes revenus à un fonctionnement traditionnel en proposant des cours d'une durée de 45 minutes. En voici le planning :

	Aquastrech	Aquaslim	Aquafitness	Aquapower	Aquapalmes
Lundi	11h15	12h	19h45		
Mardi		12h		20h	
Mercredi		12h	19h45		
Jeudi	11h15	12h		20h	
Vendredi		12h			19h15

f) Aquacycling (Séance de 30 minutes) :

	<p>L'Aquacycling est un cours spécifique de vélo dans l'eau avec tous les avantages et les bienfaits que procure le milieu aquatique. Dès le départ, cette activité a rencontré un véritable succès et continue à donner une grande satisfaction au public.</p>
---	---

Lundi	13h00	18h00	
Mardi	13h00		19h15
Mercredi	13h00		
Judi	13h00		19h15
Vendredi	13h00		

g) Stages de natation

Les stages de natation, durant les vacances scolaires, réunissent chaque année beaucoup d'enfants pour leurs permettre d'apprendre la natation avec toute l'équipe enseignante. Ils ont lieu de 10h15 à 11h du lundi au vendredi.

Heures proposées par semaine et par type d'activité sur la période scolaire:

Activités Vert Marine	Période scolaire		
	Public	Hors Public	TOTAL
Bébés Nageurs		01h30	01h30
Jardin Aquatique		00h45	00h45
Ecole de Natation	15h00	02h15	17h15
Activités Enfants	15h00	04h30	19h30
Natation	01h30		01h30
Aquagym	06h30	2h15	8h45
Aquacycling	04h00		04h00
Activités Adultes	12h00	2h15	14h15
TOTAL	27h00	6h45h	33h45

Public = Heures d'utilisation pendant les heures d'ouverture au public

Hors public = Heures d'utilisation en dehors des heures d'ouverture au public



1.2.3 Les scolaires

a) Primaires

En 2022, le centre aquatique a accueilli les élèves de grandes sections de maternelle, CP, CE1, et CE2, CM1 et CM2 des écoles du délégant. Le projet pédagogique mis en place est apprécié par l'ensemble des enfants et des enseignants.

Les primaires ont été accueillis de 09h00 à 11h00 les lundis (Bois d'Arcy), de 8h50 à 11h10 les mardis (Saint-Cyr-l'Ecole), de 10h à 11h10 les jeudis (Saint-Cyr-l'Ecole) et de 9h30 à 11h30 les vendredis (Fontenay-le-Fleury), soit 12 créneaux par semaine de 35 à 40 minutes, avec 2 classes en simultané.

La piscine ayant été fermée aux scolaires du 10 janvier au 6 mars 2022 en raison des restrictions sanitaires, les créneaux scolaires n'ont pas pu avoir lieu sur cette période. Par ailleurs, du 3 au 9 janvier 2022, seule une classe par créneau a pu être accueillie.

La répartition des créneaux entre les différentes écoles est la suivante :

Planning natation scolaire 2022/2023 pour les écoles de Saint Cyr l'Ecole

MARDI			
Horaires dans l'eau	1er trimestre du 19/09/22 au 16/12/22	2ème trimestre du 03/01/23 au 31/03/23	3ème trimestre du 03/04/23 au 30/06/23
8h50 à 9h25	Bizet (CM1/CM2)	Bizet (CP/CE1)	Bizet (CE2/CM1)
9h25 à 10h	Joliot-Curie (CE1/CE2)	Joliot-Curie (CM1/CM2)	Joliot-Curie CE2/CM2)
10h à 10h35	Jean Jaurès (CE1/CM2)	Romain Rolland (CM1/CM2)	Romain Rolland (CM2)
10h35 à 11h10	Romain Rolland (CE1)	Romain Rolland (CP/CE1)	Romain Rolland (CM1)

JEUDI			
Horaires dans l'eau	1er trimestre du 19/09/22 au 16/12/22	2ème trimestre du 03/01/23 au 31/03/23	3ème trimestre du 03/04/23 au 30/06/23
10h à 10h35	Jacqueline de Romilly (CE1/CE2)	Jacqueline de Romilly (CP/CE1)	Jacqueline de Romilly (CM1/CM2)
10h35 à 11h10	Jean Jaurès (CE1/CM1)	Jean Jaurès (CE2)	Jacqueline de Romilly (CE2/CM1/CM2)

Planning natation scolaire 2022/2023 pour les écoles de Bois d'Arcy

LUNDI			
Horaires dans l'eau	1er trimestre du 19/09/22 au 16/12/22	2ème trimestre du 03/01/23 au 31/03/23	3ème trimestre du 03/04/23 au 30/06/23
9h à 9h40	Vigée-Lebrun (CE2/CM1)	Barrault (CE1/CM1)	Vigée-Lebrun (CE1)
9h40 à 10h20	Turpault (CE2/CM1)	Turpault (CM1)	Turpault (CE1)
10h20 à 11h	Mistral (CE1)	Mistral (CM1)	Barrault (CE1)

Planning natation scolaire 2022/2023 pour les écoles de Fontenay-le-Fleury

VENDREDI			
Horaires dans l'eau	1er trimestre du 19/09/22 au 16/12/22	2ème trimestre du 03/01/23 au 31/03/23	3ème trimestre du 03/04/23 au 30/06/23
9h30 à 10h10	Descartes (CP/CE2/CM2)	Pasteur (CE2/CM1)	Messiaen (CE2/CM2)
10h10 à 10h50	Descartes (CE2/CM1)	Pasteur (CM1/CM2)	V. Hugo (CE2/CM1/CM2)
10h50 à 11h30	V. Hugo (CM2)	V.Hugo (CM1)	Messiaen (CM1/CM2)

b) Secondaires

En 2022, le centre aquatique a également accueilli les établissements du secondaire tous les lundis et mardis de 14h à 15h30 (le collège J. Racine de Saint Cyr L'Ecole), tous les jeudis de 15h30 à 16h30 (le collège Saint Exupéry de Montigny le Bretonneux) et le lycée Jean Perrin de Saint Cyr L'Ecole les mercredis de 14h à 15h. Nous avons assuré pendant leurs séances la surveillance des bassins et les professeurs d'EPS se sont chargés de la pédagogie.

Nous avons également accueilli le Lycée Militaire de Saint-Cyr l'Ecole sur les créneaux suivants jusqu'en mai 2022 :

- Lundi : de 7h30 à 8h30
- Mercredi : de 8h30 à 9h30 et de 10h30 à 11h30
- Vendredi : de 7h30 à 8h30

A partir de septembre 2022, les créneaux réservés par le Lycée militaire ont été les suivants :

- Lundi : de 7h30 à 8h30
- Mardi : de 7h15 à 8h15
- Mercredi : de 7h30 à 11h30
- Jeudi : de 8h30 à 9h30
- Vendredi : de 7h30 à 9h00 et de 14h30 à 15h45

1.2.4 Les clubs et associations

Cette catégorie regroupe 9 entités différentes :

- YPRL Triathlon
- Aquamundo (apnée)
- La Bulle Saint-Cyrienne (plongée)
- La retraite sportive (natation et aquagym)
- UNSS (Association sportive du Collège J. Racine)
- L'association sportive de Bouygues
- L'association Groupe Crédit Agricole
- Le SDIS 78 (pompiers)
- L'association sportive ESTACA

En concertation avec tous ces utilisateurs, un planning d'occupation des bassins a été établi par nos soins. La mise à disposition des vestiaires a été étudiée avec les différents responsables des sections et une carte RFID a été distribuée aux adhérents.

Le club d'apnée dispose également d'un espace pour entreposer leur matériel.

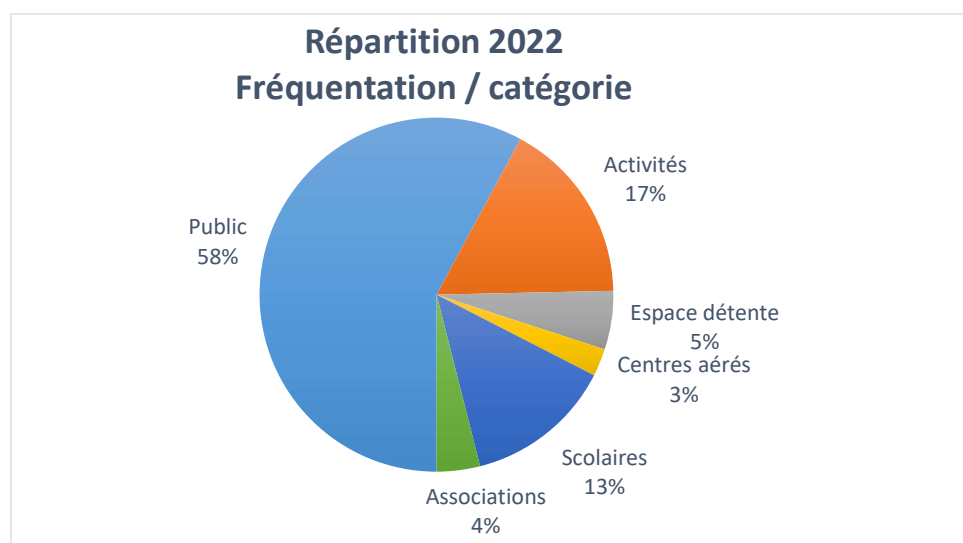
2. Fréquentations

En préambule de l'analyse des fréquentations de l'année 2022, il est important de rappeler les éléments contextuels suivants :

- Le port du bonnet de bain est devenu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022.
- Les créneaux scolaires du 1^{er} et 2nd degré ont été annulés du 10 janvier au 6 mars 2022 et nous n'avons pu accueillir qu'une classe par créneau du 3 au 9 janvier 2022.
- Le Pass vaccinal était obligatoire pour le public et les associations jusqu'au 14 mars 2022.
- Le centre aquatique de Maurepas, fermé depuis plusieurs années, a rouvert ses portes en septembre 2022.

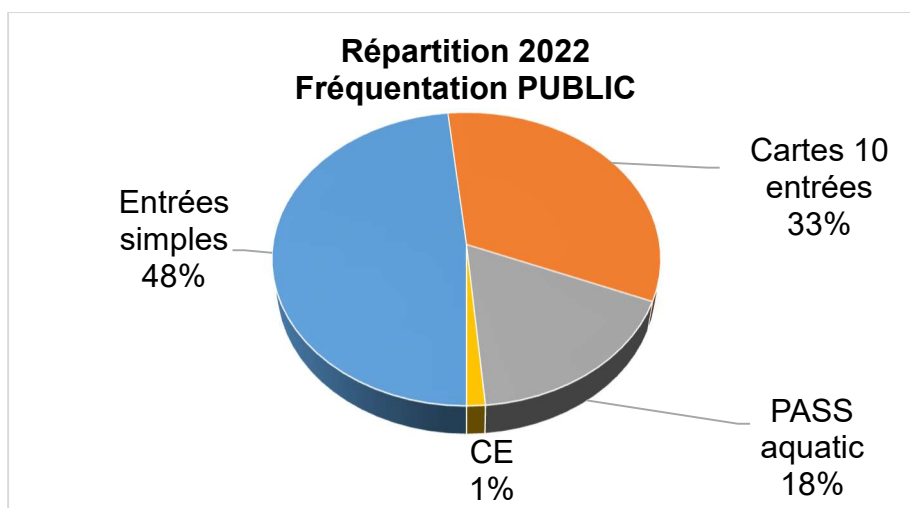
Nous avons donc accueilli, tous publics confondus, un total de **133 332 personnes en 2022** contre 71 486 personnes en 2021 au sein du Centre Aquatique de Saint Cyr.

FREQUENTATION	2021	2022	Evolution
Public	41 778	77 160	84,7%
Activités	12 554	22 386	78,3%
Espace détente	3 909	7 107	81,8%
Centres aérés	1 638	3 365	105,4%
Scolaires	9 614	18 009	87,3%
Associations	1 993	5 305	166,2%
TOTAL	71 486	133 332	86,5%



2.1 Le public

PUBLIC	2021	2022	Evolution
Entrées simples	20 745	37 280	79,7%
Cartes 10 entrées	12 921	25 353	96,2%
PASS aquatic	7 392	13 438	81,8%
CE	720	1 089	51,3%
TOTAL	41 778	77 160	84,7%

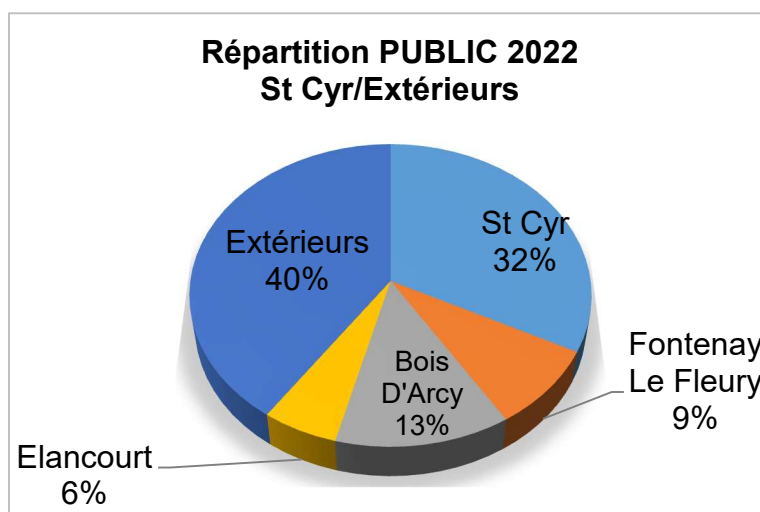


Le tableau ci-dessus comprend l'ensemble des entrées « public » sur l'année 2022.

Les grandes tendances de la fréquentation « public » de l'année 2022 sont les suivantes :

- 48% des entrées « public » sont faites en individuel (adulte, enfant-12 ans et -3 ans)
- 33% des entrées correspondent à la carte 10 entrées
- 18% sont détenteurs du Pass aquatic
- 1% représentent les entrées Comité d'Entreprise

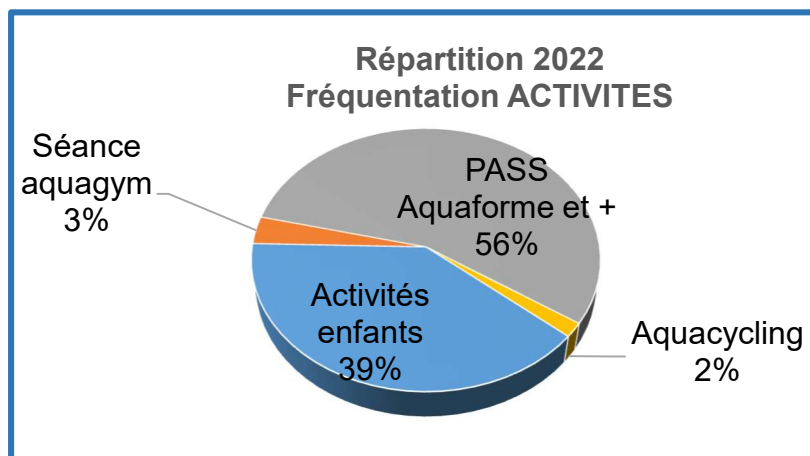
Nous pouvons également analyser la répartition du public en fonction du lieu d'habitation des usagers :



Le graphique ci-dessus nous montre que 32% des entrées « public » (entrée simple et cartes 10 entrées) sont réalisées par des résidents Saint-Cyriens.

2.2 Les activités VERT MARINE

ACTIVITES	2021	2022	Evolution
Activités enfants	4 414	8 799	99,3%
Séance aquagym	561	753	34,2%
PASS Aquaforme et +	7 228	12 443	72,1%
Aquacycling	351	391	11,4%
TOTAL	12 554	22 386	78,3%



La majorité des participants (56%) aux activités que nous proposons dispose d'un pass Aquaforme (accès à la piscine et aux cours d'aquagym en illimité) ou Aquaforme + (accès à la piscine et aux cours d'aquagym en illimité et à un cours d'aquacycling par semaine).

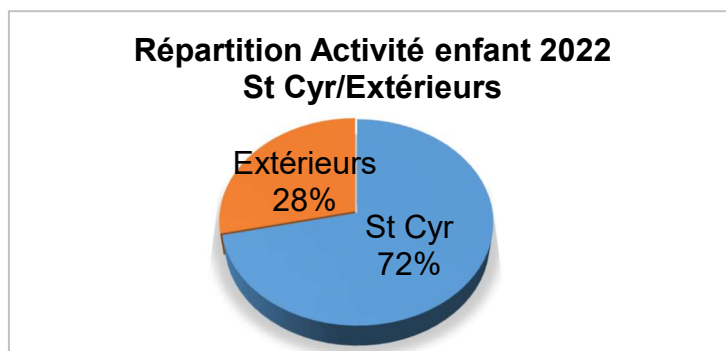
Par ailleurs, 39% de la fréquentation des activités est représentée par l'Ecole de natation. Ce chiffre est en progression par rapport à 2021 (35%).

Les activités enfants :

Les inscriptions pour les **ACTIVITES ENFANTS** se font généralement pour une année scolaire, de septembre à juin. Par ailleurs, il est également possible de s'inscrire pour un trimestre scolaire, de septembre à décembre, de janvier à avril et/ou de d'avril à juin.

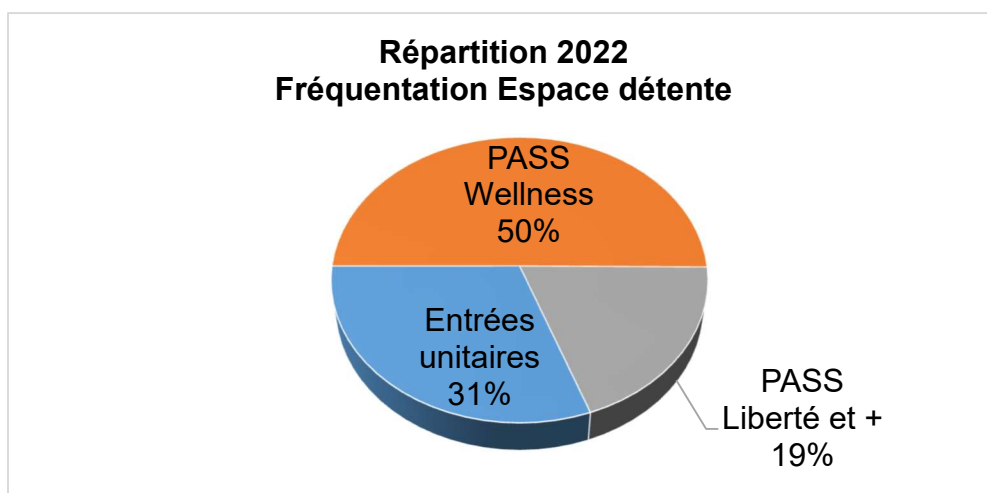
L'Ecole de natation est toujours une activité très demandée, cela a une nouvelle fois été le cas en 2022. En effet, 447 enfants sont inscrits à l'Ecole de natation pour la saison 2022-2023.

En ce qui concerne la campagne d'inscription, nous avons, comme chaque année, donné la priorité aux réinscriptions afin de permettre aux enfants de poursuivre leur apprentissage de la natation puis aux résidents Saint-Cyriens. Enfin, nous avons ouverts les quelques places restantes aux extérieurs. Cette priorité donnée aux Saint-Cyriens se voit sur la répartition de la fréquentation des activités enfants selon le lieu d'habitation. Le graphique ci-dessous en témoigne :



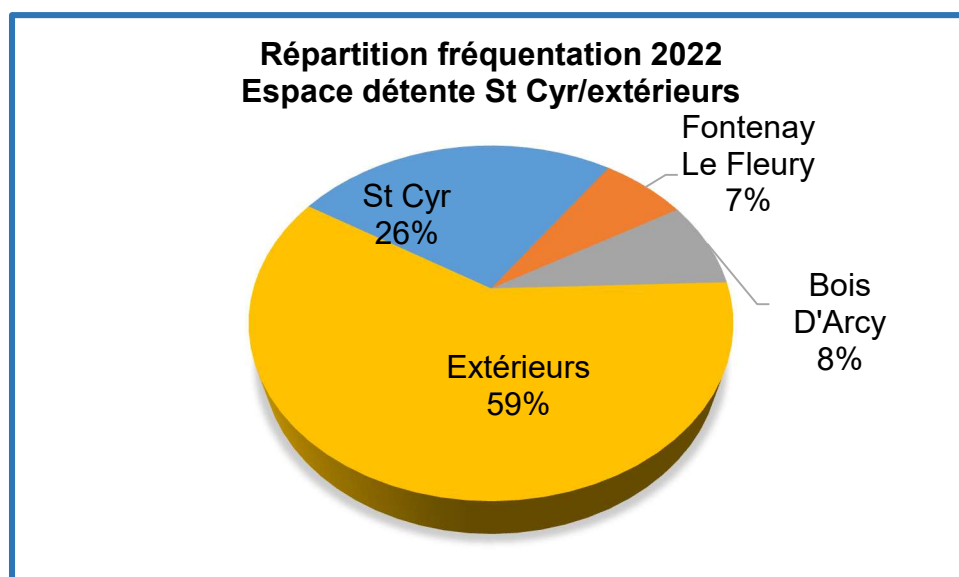
2.3 L'espace détente

ESPACE DETENTE	2021	2022	Evolution
Entrées unitaires	1 437	2 171	51,1%
PASS Wellness	1 665	3 562	113,9%
PASS Liberté et +	807	1 374	70,3%
TOTAL	3 909	7 107	81,8%



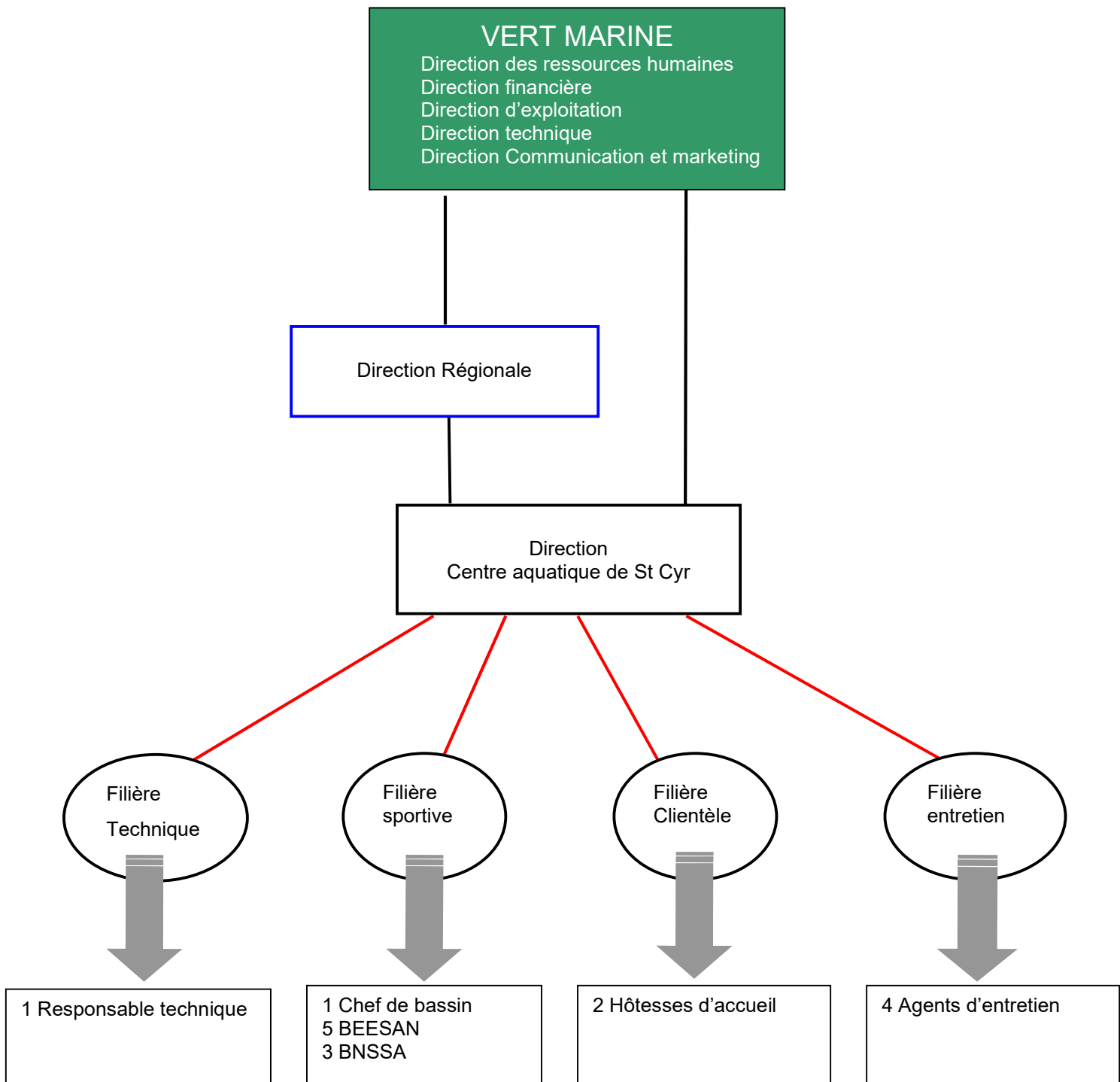
En 2022, les abonnés Wellness représentent 50% de la fréquentation de l'espace détente (contre 42% en 2021). Cette progression se fait au détriment des entrées unitaires et des abonnés au Pass Liberté qui concernent respectivement 31% et 19% du total des fréquentations de l'espace détente en 2022.

Nous pouvons également voir la répartition des fréquentations de l'espace détente en fonction de leur lieu d'habitation (uniquement sur les entrées unitaires) :



Nous pouvons voir que la majorité des entrées unitaires concerne le public extérieur tandis que les Saint-Cyriens représentent un peu plus d'un quart des fréquentations unitaires.

3. Organigramme du personnel



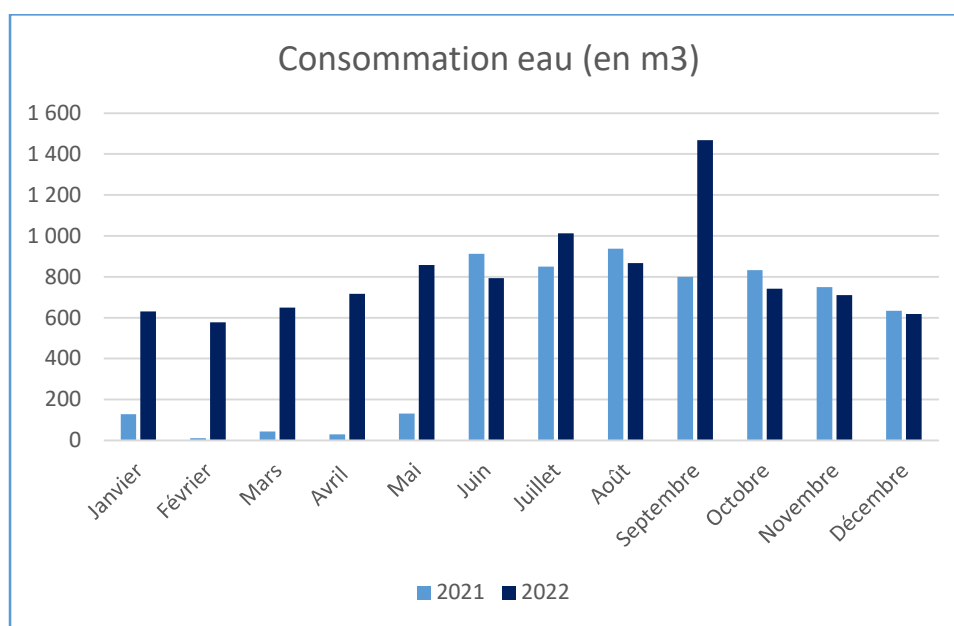
4. Technique

Afin d'assurer la conduite technique de l'installation, un technicien travaille à plein temps. Il est assisté par la direction technique de Vert Marine.

4.1. Consommations fluides

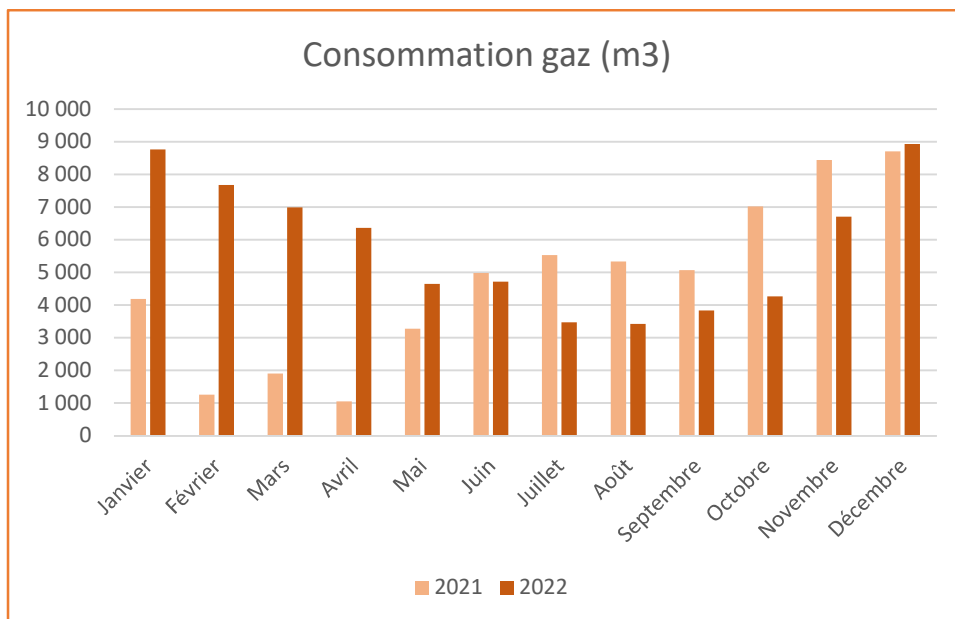
Nous avons consommé en 2022 : **9 645 m3 d'eau** (6 057 m3 en 2021), **69 759 m3 de gaz** (56 734 m3 en 2021) et **606 067 kWh d'électricité** (445 252 kWh en 2021).

Le Centre aquatique bénéficie depuis octobre des prix négociés par la ville avec les fournisseurs d'énergie Gaz et Electricité.



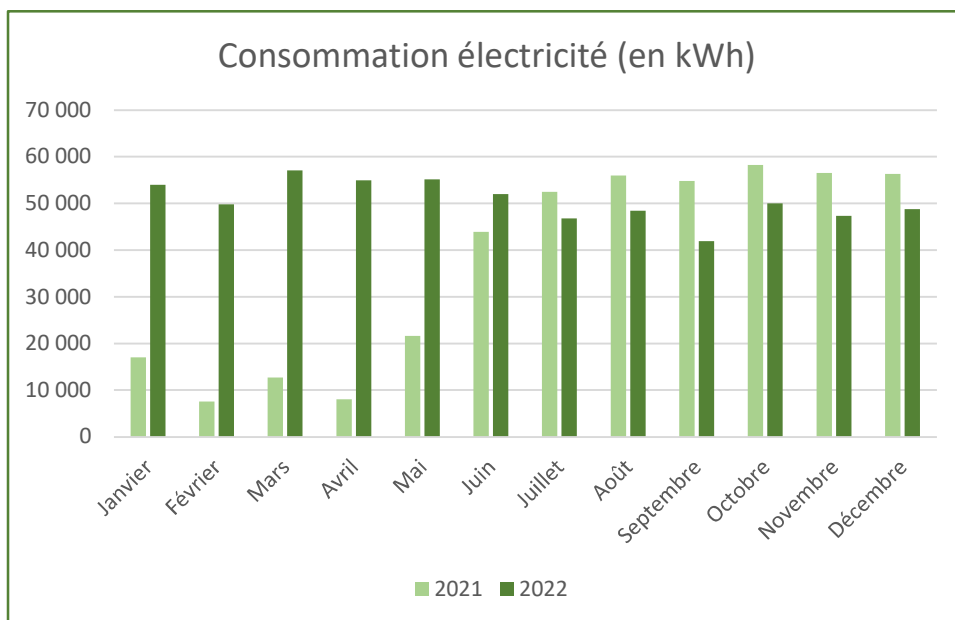
La consommation d'eau nous a permis de maintenir une qualité des eaux de baignade toute l'année.

Nous remarquons une augmentation de la consommation d'eau en 2022 par rapport à l'année précédente. Celle-ci se justifie par le fait que nous étions fermés à tous les publics du 15 janvier au 8 juin 2021. En septembre, le pic de consommation d'eau s'explique par le fait que nous ayons effectué la vidange technique sur cette période, contrairement à 2021. Sur le dernier trimestre 2022, nous sommes parvenus à réduire notre consommation d'eau grâce aux optimisations apportées.



Directement liée aux températures extérieures et à la consommation d'eau, la consommation de gaz est optimisée par l'action menée par la société de maintenance et notre technicien. Les pics de consommation interviennent durant les périodes plus froides.

En 2022, les consommations de gaz sont en hausse sur la période allant de janvier à mai, par rapport à la même période en 2021. L'année passée, nous étions fermés au public jusqu'au 8 juin 2021. De juin à juillet 2022, nous sommes parvenus à réduire nos consommations grâce à des premières optimisations techniques. Ensuite, les nouvelles chaudières, installées en septembre 2022, et l'ajout du système de récupération des condensats ont permis de réaliser des économies de gaz supplémentaires sur la période septembre à décembre.



Comme pour le gaz, nous observons une augmentation de la consommation d'électricité sur le premier semestre 2022. Cela s'explique par le fait que, l'année passée, l'établissement était fermé au public jusqu'au 8 juin 2021. Sur le deuxième semestre, nous avons réussi à baisser nos consommations électriques grâce aux optimisations techniques. Dans le contexte actuel, nous apportons une vigilance accrue quant à l'utilisation de nos équipements électriques.

Vous trouverez ci-après une liste non exhaustive des actions mises en place dans le cadre de l'optimisation des consommations énergétiques de notre établissement ainsi que notre charte de sobriété.

Principales actions d'optimisations énergétiques :

Consignes d'exploitation

- Suivi continu et analyse hebdomadaire des consommations d'énergie.
- Sur l'éclairage de nos équipements (allumage, extinction, intensité sur tout le périmètre de concessions de nos équipements).
- Etude de renouvellement systématique des éclairages par des éclairages plus économes (led).
- Suivi de la maintenance préventive, qui permet de prolonger la durée de vie des matériels et participe à l'optimisation des consommations de fluides.
- Application des gestes écoresponsables de notre éco-guide destiné à l'ensemble des collaborateurs.
- Optimisation de nos déplacements. Nous renforçons la mutualisation des moyens de transport (covoiturage), l'usage des transports en commun, des trains, le recours aux visioconférences pour minimiser les besoins en déplacement.
- Renforcement de la communication envers tous les clients pour comprendre la nécessité de prendre leur douche avant de se baigner. Les complexes aquatiques sont comparables à des écosystèmes. Prendre sa douche avant de se baigner est crucial pour la sobriété énergétique. Cela minimise le besoin d'apport d'eau neuve dans le système de filtration, la consommation de produits de traitement d'eau, ainsi que la production des dérivés du chlore dans l'eau et l'air.
- Sensibilisation du personnel à la déperdition d'énergie pouvant être provoquée par des actions simples, telles que l'ouverture prolongée de portes, de fenêtres donnant sur l'extérieur.
- Renforcement de la promotion des éco gestes auprès de tous les usagers.

Traitement de l'air :

- Optimisation des débits et temps de fonctionnement des CTA journalièrement.
- Suivi journalier sur les températures : eau, air et hygrométrie.
- Ajout d'une option « ouverture maximum volet d'air neuf » sur les CTA.
- Limitation de l'ouverture des fenêtres lorsque les températures extérieures sont basses.
- Installation de nouvelles chaudières plus performantes, moins énergivores, et équipées d'un système de récupération des condensats (Ville).
- Obturation du toboggan en période d'inoccupation afin de limiter les pertes de chaleur à ce niveau.

Traitement de l'eau :

- Installation d'un programmeur horaire sur le pédiluve afin d'en maîtriser la consommation d'eau.
- Ajustement des débits de filtration au plus juste des contraintes règlementaires.
- Réduction de l'apport d'eau neuve en fonction des analyses bactériologiques en respectant l'apport des 30 litres par baigneur.

Electricité :

- Rappel que les lumières doivent être éteintes dès que possible (subaquatiques également).
- Baisse de la température du sauna de 91°C à 85°C et allumé au plus juste des horaires clients.
- Baisse de la température du hammam de 47°C à 45°C et allumé au plus juste des horaires clients.
- Consigne température primaires et douches au minimum.
- Limiter le temps ou couper les animations sans plus-value. Privilégier les animations de faible puissance.
- Utilisation du toboggan limitée (si aucun utilisateur, le fermer).

Nous travaillons également sur d'autres pistes d'optimisations techniques.



Charte de sobriété énergétique

1 - Enjeux

La réduction des consommations d'énergie est une exigence que nous avons depuis de nombreuses années au sein de notre réseau. Nous avons ainsi développé de nombreux process pour suivre et réduire les consommations énergétiques des équipements qui nous sont confiés en gestion.

Le monde évoluant, nous avons une responsabilité collective pour trouver de nouvelles solutions, d'aller plus loin et d'être encore plus sobre.

Cette responsabilité collective se fonde sur **3 enjeux cruciaux** :

LA DISPONIBILITÉ DES ÉNERGIES

À court terme, nous nous devons de participer à l'effort national de réduction des consommations d'énergie afin de faire face au risque de pénurie particulièrement important durant la période hivernale synonyme de pics de consommations.

LE COÛT DES ÉNERGIES

Le coût des énergies est en très forte croissance. Le constat d'une énergie qui restera chère est la nouvelle référence.

L'INDISPENSABLE ENGAGEMENT CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Enfin et plus largement, nous avons le devoir de participer à la réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) pour lutter contre le réchauffement climatique. Le défi du réchauffement climatique est vital pour l'humanité. Nous nous devons d'agir contre ce risque majeur pour nous tous et de facto pour nos organisations. Dans cette perspective, l'un des objectifs fixés par l'état est une réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires de 40% d'ici 2030 avec un premier palier de 10% d'ici fin 2024.

Au regard de ces enjeux, **notre première responsabilité est de développer plus encore une gestion sobre en énergie** des équipements que nous gérons.

Dans cette perspective, nous déployons **la mise en place de notre charte de sobriété énergétique**. La finalité de cette charte est de permettre à tous de comprendre avec simplicité les enjeux, le panel d'actions possibles et de pouvoir ainsi s'impliquer plus encore.

Notre charte, identifie 15 engagements qui nous apparaissent cruciaux.



2 - Engagements

2.1 Organisation

Ensemble, nous nous engageons à être particulièrement vigilants :

- 1



Sur le suivi continu et l'analyse hebdomadaire des consommations d'énergie.
- 2



Sur les 25 bonnes pratiques d'optimisation des fluides dans la conduite des installations techniques.
- 3



Sur les températures dans nos équipements : eau, air et l'hygrométrie.
Nous veillerons à la pleine prise en compte des températures définies par le plan de sobriété national.
- 4



Sur l'éclairage de nos équipements (allumage, extinction, intensité sur tout le périmètre de concessions de nos équipements).
Nous prendrons soin de renouveler systématiquement les éclairages par des éclairages plus économes (led).
- 5



Sur la mise en place effective d'une maintenance préventive, qui permet de prolonger la durée de vie des matériels et participe à l'optimisation des consommations de fluides.
- 6



Sur l'application des gestes éco-responsables de notre éco-guide destiné à l'ensemble des collaborateurs.
- 7



Sur l'optimisation de nos déplacements. Nous allons renforcer la mutualisation des moyens de transport (covoiturage), l'usage des transports en commun, des trains, le recours aux visioconférences pour minimiser les besoins en déplacement.
Nous allons basculer notre flotte de véhicules vers des solutions à faible impact carbone (hybride, électrique...). Nous allons développer des bornes de recharge de voitures électriques.


2.2 Usage des équipements

Ensemble :

- | | | |
|----|---|---|
| 8 |  | <p><i>Nous allons renforcer pour tous les clients la compréhension de la nécessité de prendre leur douche avant de se baigner.</i></p> <p><i>Les complexes aquatiques sont comparables à des écosystèmes. Prendre sa douche avant de se baigner est crucial pour la sobriété énergétique. Cela minimise le besoin d'apport d'eau neuve dans le système de filtration, la consommation de produits de traitement d'eau, ainsi que la production des dérivés du chlore dans l'eau et l'air.</i></p> |
| 9 |  | <p><i>Nous prenons soin que chaque mise en service d'un équipement (éclairage, animations, allumage des saunas, hammams, SPA...) se fasse pour le nombre le plus important possible de clients, d'usagers.</i></p> |
| 10 |  | <p><i>Nous évitons toute déperdition d'énergie pouvant être provoquée par des actions simples, telles que l'ouverture prolongée de portes, de fenêtres donnant sur l'extérieur.</i></p> |
| 11 |  | <p><i>Les usages de l'équipement vont être repensés en fonction de leurs impacts énergétiques.</i></p> <p><i>Nous allons concentrer par exemple, des ouvertures de bassins extérieurs ou des cours de bébés nageurs sur des périodes où le climat est le plus propice.</i></p> |
| 12 |  | <p><i>Nous allons renforcer la promotion des écogestes auprès de tous les usagers.</i></p> |

2.3 Avenir

Pour notre avenir à tous, ensemble nous allons :

- | | | |
|----|---|---|
| 13 |  | <p><i>Être force de proposition pour de nouveaux modes d'exploitation plus sobres.</i></p> <p><i>Les amplitudes d'ouvertures vont être repensées, pour mieux s'adapter aux saisons, aux pics de fréquentation, à la segmentation des usagers...</i></p> <p><i>La répartition entre les différents usages des équipements (baigneurs, nageurs, activités, scolaires, clubs...) va être repensée.</i></p> |
| 14 |  | <p><i>Concevoir, financer des investissements de transition énergétique qui permettront :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une réduction structurelle des consommations d'énergie.</i> • <i>Une dé-carbonation des énergies consommées par la production et/ou la consommation d'énergies renouvelables (ENR).</i> |
| 15 |  | <p><i>Être toujours des plus vigilants pour prolonger la durée de vie des matériels et équipements qui nous sont confiés en privilégiant le renouvellement nécessaire ou opportun par des équipements et matériels plus sobres et durables.</i></p> |

4.2. Arrêt technique

Au cours de l'année 2022, nous avons procédé à un arrêt technique obligatoire de la piscine du 5 au 11 septembre 2022.

Cette fermeture obligatoire est nécessaire pour y effectuer la vidange des bassins, le nettoyage complet du site et certains travaux nécessaires à la bonne tenue du complexe :

- Remplacement des chaudières (Ville)
- Remplacement de plusieurs BAES
- Renouvellement des 6 plots de départs du bassin sportif
- Remise en état du carrelage des plages bassin, douches et vestiaires public
- Réfection du *gelcoat* du toboggan et repeinte du poteau métallique
- Remplacement d'une lampe subaquatique du bassin sportif
- Remplacement de deux échelles bassins et de plusieurs marches
- Remplacement de plusieurs serrures de casiers
- Ajout d'un signal sonore intégré à la SSI dans le local CTA vestiaires/administration
- Nettoyage et décapage de tous les sols
- Nettoyage approfondi de tous les espaces du centre aquatique
- Vidange, nettoyage et remplissage des 3 bassins

4.3. Entretien et contrat de maintenance

Au cours de l'année 2022, nous avons fait procéder par des organismes agréés aux vérifications périodiques obligatoires :

- Installations gaz
- Installations électriques
- Extincteurs
- Système de sécurité incendie
- Centrales de traitement d'air
- Désenfumage
- Ascenseur

Par ailleurs, nous avons également effectué la visite de la commission de sécurité le 27 septembre 2022. Celle-ci a émis un avis favorable quant à la poursuite de l'exploitation.

Afin d'assurer la pérennité de notre installation et de nos équipements, plusieurs contrats de sous-traitance sont souscrits avec des entreprises spécialisées.

- ENERCHAUF (chaudières)
- DESAUTEL (extincteurs, désenfumage)
- CEMIS (SSI)
- GESTDEV (contrôle d'accès)
- ABSA (assainissement)
- OTIS (ascenseur)
- SIMAEAU (adoucisseur)
- ECOLAB (dératissage)
- TERRIDEAL (Espaces verts)
- HEXAGONE (Robot)
- JOFA (Analyse de l'air et disconnecteurs)
- CARSO (Analyse de la qualité de l'eau)
- TENNANT (Autolaveuse)

Nous attendons toujours un devis de Baudin Chateaufort pour la toiture mobile. Actuellement, nous ne pouvons ouvrir que la moitié de la toiture. La société nous a indiqué être en mesure de nous fournir un chiffrage pour le début d'année 2023.

Lors de la vérification triennale de la SSI, le bureau de contrôle nous a demandé le dossier d'identité SSI que nous n'avons pas. Nous travaillons actuellement avec les services techniques de la Ville et la société AXCITY afin de remonter ce dossier.

4.4. Les travaux réalisés dans le cadre du GER

Au cours de cette année 2022, nous avons dû procéder à plusieurs renouvellements techniques ou de matériel afin d'assurer la continuité de l'exploitation dont voici le détail :

- Remplacement vase de maintien de pression du surpresseur
- Remplacement analyseur bassin sportif
- Remplacement bacs de rétention des produits chimiques
- Remplacement interrupteurs, éclairages bâtiment et commandes des jeux bassins
- Remplacement courroies CTA
- Remise en peinture poteau métallique du toboggan
- Remplacement plaques de déclenchement des sanitaires
- Remplacement analyseurs bassin ludique et patageoire
- Remplacement joints de connexion des bouteilles de chlore
- Réfection tripodes
- Remplacement doseur galet de chlore du pédiluve extérieur
- Remplacement 4 plastrons de douches
- Remplacement clapet hydroéjecteur chlore
- Remplacement différentiel déchloramineur bassin ludique
- Remplacement éclairage subaquatique bassin sportif
- Remplacement BAES, flash lumineux
- Remplacement éclairage LED hall bassins
- Réfection carrelage bassins, douches et vestiaires
- Remplacement électrovanne injection chlore, sonde chlore et ph bassin sportif et sonde ph bassin ludique
- Remplacement plots de départs
- Remplacement blocs différentiels
- Remplacement tableau de commande, carte mère, carte électronique hammam
- Remplacement des vannes V1 et V2 disconnecteurs
- Réfection compteur consommation d'eau bassin ludique dans GTC
- Remplacement onduleur téléphone fixe du standard
- Réfection système de vidéo surveillance
- Remise en état toboggan
- Remplacement carte multivoies et onduleur contrôle d'accès
- Remise en état détection incendie
- Remplacement ferme porte
- Remise en état régulation température sonde hygrométrie

4.5. La sécurité

Nous portons une très grande attention à la sécurité des usagers.

La vidéo-protection mise en place dans les vestiaires publics et dans le hall d'entrée donne entière satisfaction.

De plus, afin de sécuriser les usagers et le personnel, nous avons mis en place des agents de sécurité, lors des ouvertures au public durant les vacances scolaires. Nous pouvons faire appel à un, deux voire trois agents en fonction des prévisions météorologiques et de la fréquentation qui en découle.

De plus, notre équipe de bassin assure au quotidien, la sécurité aux bords des bassins, faisant respecter le règlement intérieur.

5. Animations et communication

L'objectif du Centre Aquatique de Saint Cyr est de développer sa notoriété en donnant pleine satisfaction à nos usagers ce qui permet de véhiculer une image positive.

Nous prêtons une attention particulière aux différentes remarques de nos clients, et nous menons des actions en interne pour répondre au mieux à leurs attentes et de fidéliser notre public.

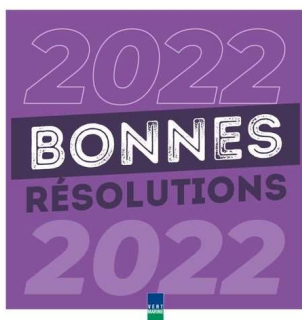
Nous continuons de communiquer sur :

- Notre site internet
- Facebook
- La Newsletter
- Un affichage sur site

La mise en place d'animations permet de rendre le Centre Aquatique plus convivial et de donner une image dynamique.

Un planning est établi afin d'organiser au mieux les fêtes incontournables et pour satisfaire continuellement notre clientèle. En voici le contenu :

➤ Opération Bonnes résolutions, du 1^{er} au 31 janvier 2022



Les frais d'adhésion sur les abonnements pass ont été réduits à 10€.

➤ Opération P'tits nageurs

Durant les vacances d'hiver, de Pâques et de Noël 2022, 35 enfants Saint-Cyriens, âgés de 6 à 9 ans, ont pu apprendre à nager gratuitement grâce à ce programme. Initiative de Vert Marine, cette opération de prévention de la noyade soutenue par la ministre chargée des Sports, a pour objectif d'offrir à 10 000 enfants issus de milieux modestes des cours de natation gratuits.



➤ Opération commerciale « On pass à l'été », du 1^{er} au 30 avril 2022



A l'approche de l'été, nous avons réduit les frais d'adhésion des abonnements pass à 10€.

Cette promotion a permis d'inscrire 62 nouveaux abonnés.

➤ **Semaine du sauvetage, du 13 au 19 mai 2022**

Les maîtres-nageurs ont organisé des animations sur le thème du sauvetage à destination des scolaires et des enfants de l'école de natation. Chaque année, cette opération représente un enjeu important de prévention auquel Vert Marine est attaché.



➤ **Opération flash 10=12, le 13 et le 19 juillet 2022**



Nous avons donné l'occasion au public de profiter d'une promotion sur les cartes 10 entrées piscine afin de favoriser la fréquentation du centre aquatique, notamment durant la saison estivale.

➤ **Opération commerciale « Offre de rentrée »**

A la rentrée, nous avons réduit les frais d'adhésion des abonnements Pass à 10€. Cette promotion a permis d'inscrire 118 nouveaux abonnés.



➤ **Ecole de natation**



Comme chaque année, les inscriptions à l'Ecole de natation ont été un succès. Nous avons donné la priorité des inscriptions aux Saint-Cyriens pendant 1 semaine, du 29 août au 4 septembre.

➤ **Soirée « Aquagym Rose », le 19 octobre 2022**

Le centre aquatique de Saint-Cyr s'est engagé dans le cadre d'Octobre Rose pour rappeler l'importance d'une activité sportive aussi bien en termes de prévention que d'aide au traitement. A cette occasion, une soirée aquagym réunissant une quarantaine d'usagers a été organisée le mercredi 19 octobre. Grâce à cette initiative, près de 220€ de dons ont été collectés en faveur du dépistage et de la prévention.



➤ **Black Friday, du 21 au 27 novembre 2022**



Nous avons donné l'occasion au public de profiter de 4 entrées offertes pour l'achat ou le rechargement d'une carte 10 entrées piscine. Avec 386 cartes achetées et/ou rechargées, cette promotion a été une réussite.

➤ **Structure gonflable**

Lors des vacances d'Hiver, de la Toussaint et de Noël 2022, nous avons installé la structure gonflable pour le plus grand plaisir du public familial présent.



➤ **Opération commerciale « Promo de Noël »**

Tous les vendredis de décembre, nous avons proposé l'accès à l'espace détente à prix réduits (6,99€ pour les résidents et 8,99€ pour les extérieurs). Cette promotion a permis à plusieurs usagers de découvrir notre espace détente.

6. Qualité de service

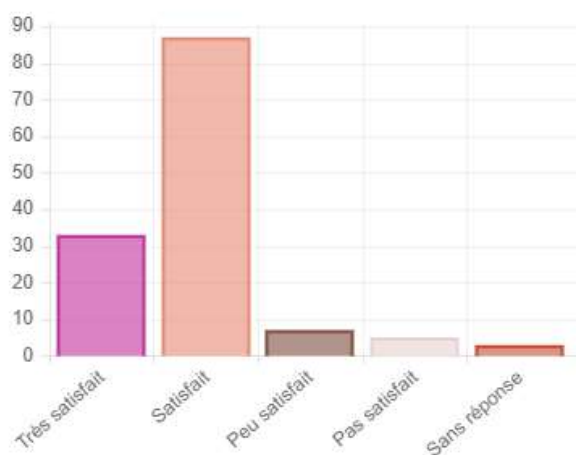
Nous avons mis en place des questionnaires de satisfaction à l'attention des usagers afin de s'assurer que le service est exploité conformément à ces critères.

Les usagers ont accès à un questionnaire de satisfaction sur le site internet de la piscine.

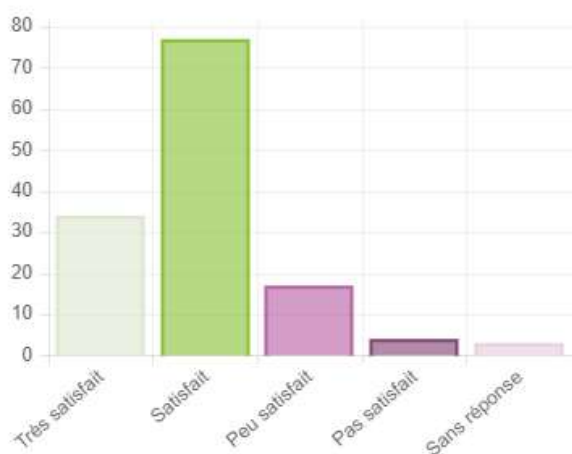
Les résultats de ce questionnaire nous sont transmis régulièrement. Ceux-ci sont affichés à l'ensemble des salariés, afin de les sensibiliser à notre démarche de qualité. Ces résultats sont alors analysés, et nous mettons en place si besoin des actions correctives afin d'améliorer les points identifiés comme insatisfaisants.

Vous trouverez ci-dessous un extrait des résultats, recueillis au cours de l'année.
Nous avons eu 135 répondants.

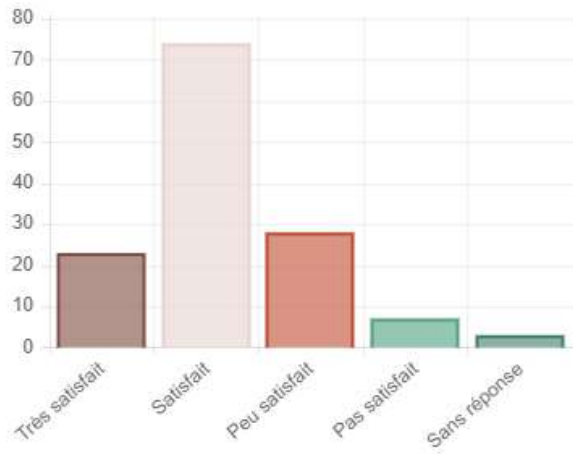
D'une manière générale, êtes-vous satisfait de l'établissement ?



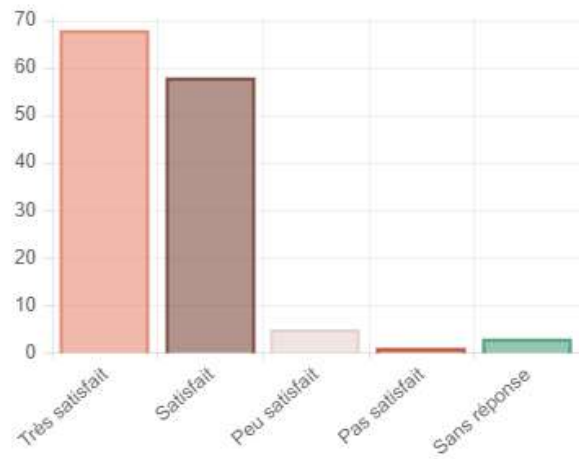
Êtes-vous satisfait des horaires d'ouverture ?



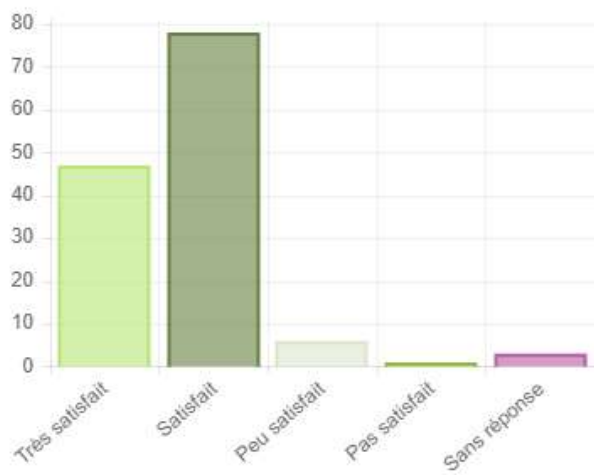
Êtes-vous satisfait du niveau de propreté et d'hygiène ?



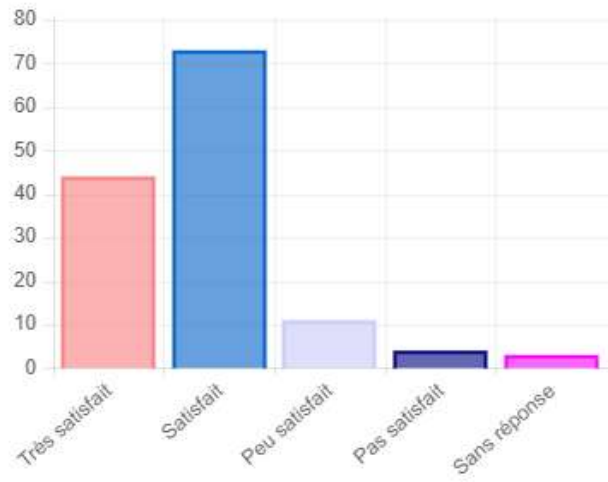
Êtes-vous satisfait de la qualité de l'accueil à votre arrivée ?



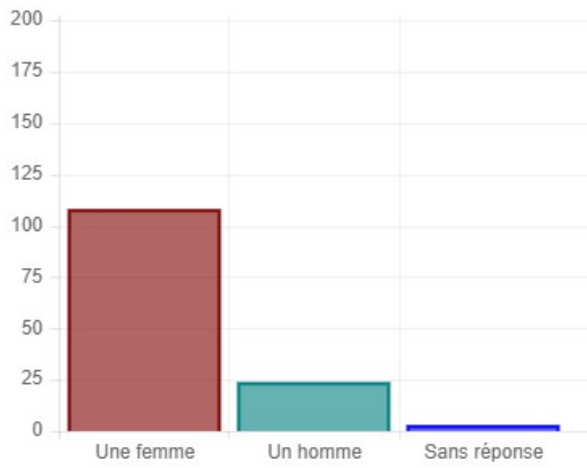
Êtes-vous satisfait des compétences du personnel sur l'équipement ?



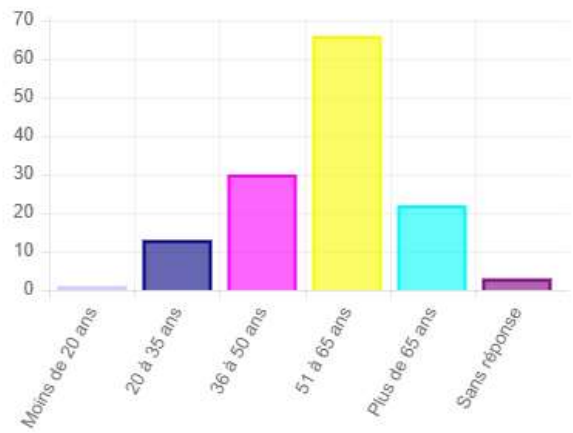
Êtes-vous satisfait de la température des douches ?



Vous êtes :



Votre tranche d'âge :



7. Bilan Financier

7.1. Détail des produits

PRODUITS	01/01/2022 31/12/2022	01/01/2021 31/12/2021	VARIATION	
Entrées piscine	406 480,46 €	224 474,75 €	182 005,71 €	81%
Scolaires extérieurs	36 345,75 €	23 487,00 €	12 858,75 €	55%
Activités piscine	184 839,22 €	138 411,04 €	46 428,19 €	34%
Clubs et associations	27 843,49 €	6 891,04 €	20 952,45 €	304%
Ecole contrat	45 378,72 €	41 657,68 €	3 721,04 €	9%
Ventes boutiques	2 981,37 €	781,19 €	2 200,18 €	282%
Commissions et courtages	4 913,46 €	1 274,62 €	3 638,84 €	285%
Divers piscine	5 051,31 €	60,62 €	4 990,69 €	8233%
Piscine	713 833,78 €	437 037,94 €	276 795,85 €	63%
Espace forme	107 339,48 €	51 918,76 €	55 420,72 €	107%
Forme	107 339,48 €	51 918,76 €	55 420,72 €	107%
Contribution	317 644,16 €	309 839,44 €	7 804,72 €	3%
Aide aux coûts fixes	- €	70 567,00 €	- 70 567,00 €	-100%
Contribution / Dotation à la régie	317 644,16 €	380 406,44 €	- 62 762,28 €	-16%
Produits divers	103,17 €	149,74 €	- 46,57 €	-31%
Remboursement chômage partiel	1 190,91 €	62 657,56 €	- 61 466,65 €	-98%
Transferts de charges	25 032,13 €	31 732,85 €	- 6 700,72 €	-21%
Produits divers	26 326,21 €	94 540,15 €	- 68 213,94 €	-72%
TOTAL DES PRODUITS	1 165 143,63 €	963 903,28 €	201 240,35 €	21%

Variation produits constatés par avance

	2022	2021	Ecarts
Entrées piscine	66 346,31 €	68 846,59 €	-2 500,28 €
Activités	51 870,38 €	50 769,35 €	1 101,03 €
	118 216,69 €	119 615,94 €	-1 399,25 €

Détail transferts de charges

Refacturation personnel	716,20 €
Contrats aidés	5 027,49 €
Remboursement formation	541,44 €
Aides aux fluides	18 747,00 €
	25 032,13 €

PRODUITS	01/01/2022 31/12/2022	Prévisionnel 2022	VARIATION	
Entrées piscine	406 480,46 €	522 546,00 €	-116 065,54 €	-22%
Scolaires extérieurs	36 345,75 €	32 597,00 €	3 748,75 €	12%
Activités piscine	184 839,22 €	180 935,00 €	3 904,22 €	2%
Clubs et associations	27 843,49 €	1 928,00 €	25 915,49 €	1344%
Ecole contrat	45 378,72 €	40 898,00 €	4 480,72 €	11%
Ventes boutiques	2 981,37 €	7 261,00 €	633,83 €	9%
Commissions et courtages	4 913,46 €			
Divers piscine	5 051,31 €	5 492,00 €	- 440,69 €	-8%
Piscine	713 833,78 €	791 657,00 €	- 77 823,22 €	-10%
Espace forme	107 339,48 €	79 572,00 €	27 767,48 €	35%
Forme	107 339,48 €	79 572,00 €	27 767,48 €	35%
Contribution	317 644,16 €	288 906,00 €	28 738,16 €	10%
Contribution / Dotation à la régie	317 644,16 €	288 906,00 €	28 738,16 €	10%
Produits divers	103,17 €	- €	103,17 €	0%
Remboursement chômage partiel	1 190,91 €	- €	1 190,91 €	0%
Transferts de charges	25 032,13 €	- €	25 032,13 €	0%
Produits divers	26 326,21 €	- €	26 326,21 €	0%
TOTAL DES PRODUITS	1 165 143,63 €	1 160 135,00 €	5 008,63 €	0%

7.2. Détail des charges

CHARGES	01/01/2022 31/12/2022	01/01/2021 31/12/2021	VARIATION	
Eau	50 778,25 €	29 896,23 €	20 882,02 €	70%
Electricité	163 058,93 €	53 618,38 €	109 440,55 €	204%
Gaz	116 078,30 €	54 127,29 €	61 951,01 €	114%
Fluides	329 915,48 €	137 641,90 €	192 273,58 €	140%
Produits de traitement de l'eau	9 452,37 €	6 749,97 €	2 702,40 €	40%
Fournitures et petits équipements	9 114,24 €	6 847,25 €	2 266,99 €	33%
Fournitures administratives	539,15 €	434,83 €	104,32 €	24%
Billetterie	3 490,19 €	1 919,75 €	1 570,44 €	82%
Achats de marchandises	1 455,32 €	362,05 €	1 093,27 €	302%
Vêtements de travail	1 002,05 €	283,20 €	718,85 €	254%
Achats	25 053,32 €	16 597,05 €	8 456,27 €	51%
Sous traitance générale	2 370,34 €	903,70 €	1 466,64 €	162%
Sous traitance cours	54 811,58 €	12 930,45 €	41 881,13 €	324%
Sous traitance surveillance	1 590,75 €	2 213,61 €	- 622,86 €	-28%
Sous traitance analyse eau	1 794,59 €	3 139,85 €	- 1 345,26 €	-43%
Visite technique obligatoire	5 739,16 €	5 698,94 €	40,22 €	1%
Redevance	28 586,28 €	26 466,04 €	2 120,24 €	8%
Redevance variable	- €	22 917,43 €	- 22 917,43 €	-100%
Locations	6 474,23 €	6 357,43 €	116,80 €	2%
Mise à disposition véhicule	3 720,00 €	3 720,00 €	- €	0%
Renouvellement	38 046,30 €	27 183,04 €	10 863,26 €	40%
Renouvellement matériel d'exploitation	22 247,13 €	1 058,78 €	21 188,35 €	2001%
Renouvellement à reverser	-	1 836,96 €	- 10 863,24 €	-591%
Entretien et réparations	7 816,40 €	5 145,40 €	2 671,00 €	52%
Maintenance	17 334,86 €	16 590,15 €	744,71 €	4%
Assurances	6 129,56 €	5 933,00 €	196,56 €	3%
Services extérieurs	187 634,90 €	142 094,78 €	45 540,12 €	32%
Honoraires	3 967,66 €	2 240,30 €	1 727,36 €	77%
Prestations de personnel	138,00 €	8 997,75 €	- 8 859,75 €	-98%
Frais administratifs et de gestion	57 823,09 €	67 346,52 €	- 9 523,43 €	-14%
Publicité et communication	8 465,51 €	10 218,39 €	- 1 752,88 €	-17%
Frais de déplacements	1 681,46 €	1 455,49 €	225,97 €	16%
Frais postaux	374,19 €	272,55 €	101,64 €	37%
Télécom	2 412,61 €	2 123,64 €	288,97 €	14%
Commissions chèques vacances	526,13 €	325,66 €	200,47 €	62%
Commissions bancaires	5 462,75 €	2 830,75 €	2 632,00 €	93%
Cotisations	120,00 €	- €	120,00 €	0%
Autres services extérieurs	80 971,40 €	95 811,05 €	- 14 839,65 €	-15%
Taxe apprentissage	2 047,69 €	1 464,78 €	582,91 €	40%
Formation professionnelle	4 142,71 €	2 993,91 €	1 148,80 €	38%
Comité d'entreprise	903,31 €	646,14 €	257,17 €	40%
Taxe sur les salaires	8 961,00 €	5 321,00 €	3 640,00 €	68%
CET	6 928,00 €	12 487,00 €	- 5 559,00 €	-45%
Taxe à reverser	11 665,00 €	9 377,00 €	2 288,00 €	24%
Taxes diverses	- €	138,00 €	- 138,00 €	-100%
Impôts et taxes	34 647,71 €	32 427,83 €	2 219,88 €	7%
Prestation de mains d'œuvre	363 456,72 €	324 643,14 €	38 813,58 €	12%
Médecine du travail - Pharmacie	1 587,82 €	1 716,30 €	- 128,48 €	-7%
Autres charges de personnel	1 555,00 €	1 750,00 €	- 195,00 €	-11%
Charges de personnel	366 599,54 €	328 109,44 €	38 490,10 €	12%
Charges diverses	473,11 €	2 214,60 €	- 1 741,49 €	-79%
Amortissements techniques et financiers	117 569,62 €	118 502,14 €	- 932,52 €	-1%
Charges diverses	118 042,73 €	120 716,74 €	- 2 674,01 €	-2%
TOTAL DES CHARGES	1 142 865,08 €	873 398,79 €	269 466,29 €	31%

CHARGES	01/01/2022 31/12/2022	Prévisionnel 2022	VARIATION	
Eau	50 778,25 €	57 330,00 €	- 6 551,75 €	-11%
Electricité	163 058,93 €	66 015,00 €	97 043,93 €	147%
Gaz	116 078,30 €	55 234,00 €	60 844,30 €	110%
Fluides	329 915,48 €	178 579,00 €	151 336,48 €	85%
Produits de traitement de l'eau	9 452,37 €	12 025,00 €	- 2 572,63 €	-21%
Fournitures et petits équipements	9 114,24 €	14 639,00 €	- 5 524,76 €	-38%
Fournitures administratives	539,15 €	2 600,00 €	- 2 060,85 €	-79%
Billetterie	3 490,19 €	1 300,00 €	2 190,19 €	168%
Achats de marchandises	1 455,32 €	4 000,00 €	- 2 544,68 €	-64%
Vêtements de travail	1 002,05 €	2 700,00 €	- 1 697,95 €	-63%
Achats	25 053,32 €	37 264,00 €	- 12 210,68 €	-33%
Sous traitance générale	2 370,34 €	2 000,00 €	370,34 €	19%
Sous traitance cours	54 811,58 €	- €	54 811,58 €	0%
Sous traitance surveillance	1 590,75 €	10 500,00 €	- 8 909,25 €	-85%
Sous traitance analyse eau	1 794,59 €	6 000,00 €	- 4 205,41 €	-70%
Visite technique obligatoire	5 739,16 €	1 710,00 €	4 029,16 €	236%
Redevance	28 586,28 €	26 000,00 €	2 586,28 €	10%
Locations	6 474,23 €	12 532,00 €	- 6 057,77 €	-48%
Mise à disposition véhicule	3 720,00 €	3 900,00 €	- 180,00 €	-5%
Renouvellement	38 046,30 €	29 020,00 €	9 026,30 €	31%
Renouvellement matériel d'exploitation	22 247,13 €	11 429,00 €	10 818,13 €	95%
Renouvellement à reverser	-	9 026,28 €	- 9 026,28 €	0%
Entretien et réparations	7 816,40 €	15 685,00 €	- 7 868,60 €	-50%
Maintenance	17 334,86 €	35 265,00 €	- 17 930,14 €	-51%
Assurances	6 129,56 €	11 100,00 €	- 4 970,44 €	-45%
Services extérieurs	187 634,90 €	165 141,00 €	22 493,90 €	14%
Honoraires	3 967,66 €	1 000,00 €	2 967,66 €	297%
Prestations de personnel	138,00 €	- €	138,00 €	0%
Frais administratifs et de gestion	57 823,09 €	48 000,00 €	9 823,09 €	20%
Publicité et communication	8 465,51 €	10 000,00 €	- 1 534,49 €	-15%
Frais de transports	- €	523,00 €	- 523,00 €	-100%
Frais de déplacements	1 681,46 €	2 500,00 €	- 818,54 €	-33%
Frais postaux	374,19 €	418,00 €	- 43,81 €	-10%
Télécom	2 412,61 €	3 600,00 €	- 1 187,39 €	-33%
Commissions chèques vacances	526,13 €	- €	526,13 €	0%
Commissions bancaires	5 462,75 €	3 660,00 €	1 802,75 €	49%
Cotisations	120,00 €	- €	120,00 €	0%
Autres services extérieurs	80 971,40 €	69 701,00 €	11 270,40 €	16%
Taxe apprentissage	2 047,69 €	2 612,00 €	- 564,31 €	-22%
Formation professionnelle	4 142,71 €	4 917,00 €	- 774,29 €	-16%
Comité d'entreprise	903,31 €	1 888,00 €	- 984,69 €	-52%
Taxe sur les salaires	8 961,00 €	13 029,00 €	- 4 068,00 €	-31%
CET	6 928,00 €	12 025,00 €	- 5 097,00 €	-42%
Ordures ménagères	- €	2 500,00 €	- 2 500,00 €	-100%
Taxe à reverser	11 665,00 €	- €	11 665,00 €	0%
Taxes diverses	- €	2 091,00 €	- 2 091,00 €	-100%
Impôts et taxes	34 647,71 €	39 062,00 €	- 4 414,29 €	-11%
Prestation de mains d'œuvre	363 456,72 €	514 129,00 €	- 150 672,28 €	-29%
Médecine du travail - Pharmacie	1 587,82 €	- €	1 587,82 €	0%
Autres charges de personnel	1 555,00 €	- €	1 555,00 €	0%
Charges de personnel	366 599,54 €	514 129,00 €	-147 529,46 €	-29%
Charges diverses	473,11 €	- €	473,11 €	0%
Amortissements techniques et financiers	117 569,62 €	89 759,00 €	27 810,62 €	31%
Charges diverses	118 042,73 €	89 759,00 €	28 283,73 €	32%
TOTAL DES CHARGES	1 142 865,08 €	1 093 635,00 €	49 230,08 €	5%

CATEGORIES	EFFECTIFS	BRUT CHARGE ANNUEL	HEURES ANNUELLES	EQUIVALENT TEMPS PLEIN
Agents administratif et accueil	7	97 773,25 €	5 838,29	3,21
Agents d'entretien et technique	8	116 668,49 €	9 928,03	5,45
Educateurs sportifs	16	156 850,46 €	8 833,77	4,85
Total		371 292,20 €	24 600,09	13,52

7.3. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2022 31/12/2022	01/01/2021 31/12/2021	VARIATION	
Recettes piscine	713 833,78 €	437 037,94 €	276 795,85 €	63%
Recettes forme	107 339,48 €	51 918,76 €	55 420,72 €	107%
Contribution / Dotation à la régie	317 644,16 €	380 406,44 €	- 62 762,28 €	-16%
Produits divers	26 326,21 €	94 540,15 €	- 68 213,94 €	-72%
Produits	1 165 143,63 €	963 903,28 €	201 240,35 €	21%
Fluides	329 915,48 €	137 641,90 €	192 273,58 €	140%
Achats	25 053,32 €	16 597,05 €	8 456,27 €	51%
Services extérieurs	187 634,90 €	142 094,78 €	45 540,12 €	32%
Autres services extérieurs	80 971,40 €	95 811,05 €	- 14 839,65 €	-15%
Impôts et taxes	34 647,71 €	32 427,83 €	2 219,88 €	7%
Charges de personnel	366 599,54 €	328 109,44 €	38 490,10 €	12%
Charges diverses	118 042,73 €	120 716,74 €	- 2 674,01 €	-2%
Charges	1 142 865,08 €	873 398,79 €	269 466,29 €	31%
TOTAL RESULTAT	22 278,55 €	90 504,49 €	- 68 225,94 €	-75%

COMPTE DE RESULTAT	01/01/2022 31/12/2022	Prévisionnel 2022	VARIATION	
Recettes piscine	713 833,78 €	791 657,00 €	- 77 823,22 €	-10%
Recettes forme	107 339,48 €	79 572,00 €	27 767,48 €	35%
Contribution / Dotation à la régie	317 644,16 €	288 906,00 €	28 738,16 €	10%
Produits divers	26 326,21 €	- €	26 326,21 €	0%
Produits	1 165 143,63 €	1 160 135,00 €	5 008,63 €	0%
Fluides	329 915,48 €	178 579,00 €	151 336,48 €	85%
Achats	25 053,32 €	37 264,00 €	- 12 210,68 €	-33%
Services extérieurs	187 634,90 €	165 141,00 €	22 493,90 €	14%
Autres services extérieurs	80 971,40 €	69 701,00 €	11 270,40 €	16%
Impôts et taxes	34 647,71 €	39 062,00 €	- 4 414,29 €	-11%
Charges de personnel	366 599,54 €	514 129,00 €	- 147 529,46 €	-29%
Charges diverses	118 042,73 €	89 759,00 €	28 283,73 €	32%
Charges	1 142 865,08 €	1 093 635,00 €	49 230,08 €	5%
TOTAL RESULTAT	22 278,55 €	66 500,00 €	- 44 221,45 €	-66%

8. Perspectives

Nos objectifs prioritaires sont les suivants :

- maintenir et garantir un niveau de satisfaction quotidien à la clientèle
- augmenter nos fréquentations et notre chiffre d'affaires
- assurer et pérenniser les installations techniques et l'entretien du bâtiment
- fidéliser notre clientèle actuelle
- faire face à l'arrivée d'établissements concurrents sur le marché : le centre aquatique de Maurepas depuis septembre 2022 et Calicéo à partir d'août 2023.

ANNEXES

Annexe 1 : Suivi investissements contractuels

LISTE DES INVESTISSEMENTS		
	Prévisionnel	Réalisé
INVESTISSEMENTS A L'INITIATIVE DE VERT MARINE		
Bassins/activités		
Plantes artificielles	4 000,00 €	3 489,60 €
Structure gonflable WIBIT	9 500,00 €	8 662,99 €
	13 500,00 €	12 152,59 €
E-natation		
Caméra connectée	6 000,00 €	
Tablette connectée étanche	800,00 €	
Ecouteurs connectés (set de 10 casques)	4 500,00 €	
	11 300,00 €	- €
Espace bien-être		
Mobilier, décoration	8 200,00 €	756,21 €
		3 Bains de soleil
		275,75 €
		Panneaux IC4
		120,00 €
		Tiroir sous bureau
		91,98 €
		Décoration alinéa
		97,65 €
		Kit mural
		55,00 €
		Plaque murale
		115,83 €
Technique		
Housse échangeur	1 600,00 €	439,46 €
	TOTAL -A	13 348,26 €
INVESTISSEMENTS DEFINIS PAR LE CAHIER DES CHARGES (Article 22.3 du projet de contrat)		
Bassins		
Caillebotis bassins	13 535,00 €	12 634,48 €
Lampes subaquatiques	18 468,00 €	17 588,90 €
Vérins skydome bassin sportif	40 000,00 €	pm
Thermomètre hygromètre		311,00 €
Pédiluve extérieur	3 500,00 €	8 020,00 €
	75 503,00 €	38 554,38 €
Vestiaires/Bâtiment		
Faux plafond douche		
Reprise du bâtis des portes		
Sol de salle du personnel et bureau	50 000,00 €	71 261,70 €
Peinture intérieure du bâtiment		
Peinture extérieure du bâtiment	64 260,00 €	63 584,50 €
Remplacement du réseau d'évacuation des siphons des sanitaires haut	4 000,00 €	
Remplacement de la plomberie rouillée		
Remplacement du réseau chauffage (radiateurs rouillés et tuyaux rouillés)	16 557,00 €	26 213,20 €
Remplacement des encadrements de vitres (vestiaires publics)		
Vitrages présentant des défauts de bullages	9 000,00 €	9 053,00 €
Réfection des sols		1 580,00 €
Solde travaux		10 989,70 €
Pose enseigne		2 804,00 €
	143 817,00 €	185 486,10 €

LISTE DES INVESTISSEMENTS		
	Prévisionnel	Réalisé
Locaux et lots techniques		
Remise en état de l'armoire électrique CTA et bassin (câblage)	2 000,00 €	5 779,50 €
Changement de la masse filtrante des filtres	27 855,00 €	
Eclairage LED dans tout le bâtiment	20 000,00 €	31 571,00 €
	49 855,00 €	37 350,50 €
Bureaux et hall d'accueil		
Matériel et logiciel de caisse	34 150,00 €	27 498,50 €
Téléphone		162,90 €
	34 150,00 €	27 661,40 €
Espace bien être		
Sauna, Hammam (Grand sauna vitré avec poêle sous banquettes, hammam carrelé)	54 500,00 €	71 755,50 €
Mise en place d'une CTA	29 500,00 €	
Thermo		64,98 €
Table basse		141,83 €
	84 000,00 €	71 962,31 €
Toboggan		
Rénovation du toboggan	11 321,00 €	12 253,06 €
Peinture escalier toboggan		750,00 €
	11 321,00 €	13 003,06 €
TOTAL - B	398 646,00 €	374 017,75 €
Coût Aléas	23 918,76 €	
Maitrise d'Œuvre	31 891,68 €	21 244,76 €
AMO délégué	19 932,30 €	
Frais MOD (Assurances, bureau de contrôle...)	11 959,38 €	2 835,00 €
COUT TOTAL INVESTISSEMENT TRAVAUX HT	486 348,12 €	398 097,51 €
TOTAL INVESTISSEMENTS HT	520 948,12 €	411 445,77 €

Annexe 2 : Amortissements

Investissements	Date d'acquisition	Montant HT	Durée d'amortissement	Dotation antérieure	Dotation de la période	Cumul dotation	VNC au 31/12/2022
MATERIEL ET OUTILLAGE							
Panneaux	07/11/2018	120,00 €	1 an	120,00 €	- €	120,00 €	- €
Tiroir sous bureau	12/11/2018	91,98 €	1 an	91,98 €	- €	91,98 €	- €
Bains de soleil	26/11/2018	275,75 €	1 an	275,75 €	- €	275,75 €	- €
Thermos	11/02/2019	64,98 €	1 an	64,98 €	- €	64,98 €	- €
Kit mural	08/09/2020	55,00 €	1 an	55,00 €	- €	55,00 €	- €
Jaquette d'isolation	30/09/2020	439,46 €	3 ans	183,71 €	146,49 €	330,20 €	109,26 €
Cablage armoire CTA	28/04/2021	3 744,50 €	3 ans	848,07 €	1 248,17 €	2 096,24 €	1 648,26 €
Thermomètre	23/12/2021	311,00 €	2 ans	3,83 €	155,50 €	159,33 €	151,67 €
AMENAGEMENTS							
Réfection toboggan	28/09/2018	9 049,94 €	4 ans	7 376,34 €	1 673,60 €	9 049,94 €	0,00 €
Réfection toboggan	29/10/2018	3 203,12 €	4 ans	2 542,75 €	660,37 €	3 203,12 €	- 0,00 €
Caillebotis	30/10/2018	12 634,48 €	4 ans	10 021,05 €	2 613,43 €	12 634,48 €	0,00 €
Remplacement subaquatiques	21/12/2018	17 588,90 €	4 ans	13 324,21 €	4 264,69 €	17 588,90 €	0,00 €
Décoration	27/11/2018	97,65 €	4 ans	97,65 €	- €	97,65 €	- €
Travaux bâtiment	27/11/2018	44 959,82 €	5 ans	27 838,12 €	8 991,96 €	36 830,08 €	8 129,74 €
Travaux bâtiment	15/10/2018	134 879,46 €	5 ans	86 692,38 €	26 975,89 €	113 668,27 €	21 211,19 €
Maîtrise d'œuvre	15/10/2018	11 239,95 €	5 ans	7 224,36 €	2 247,99 €	9 472,35 €	1 767,60 €
Maîtrise d'œuvre	09/11/2018	5 620,00 €	5 ans	3 535,21 €	1 124,00 €	4 659,21 €	960,79 €
Bureau de contrôle	06/11/2018	925,00 €	2 ans	925,00 €	- €	925,00 €	- €
Bureau de contrôle	03/12/2018	1 175,00 €	2 ans	1 175,00 €	- €	1 175,00 €	- €
Bureau de contrôle	14/12/2018	735,00 €	2 ans	735,00 €	- €	735,00 €	- €
Salon de jardin	11/03/2019	141,83 €	1 an	141,83 €	- €	141,83 €	0,00 €
Maîtrise d'œuvre	05/03/2019	4 384,81 €	5 ans	2 479,52 €	876,96 €	3 356,48 €	1 028,33 €
Travaux bâtiment	26/02/2019	1 050,00 €	5 ans	597,78 €	210,00 €	807,78 €	242,22 €
Travaux bâtiment	26/02/2019	28 965,12 €	5 ans	16 490,27 €	5 793,02 €	22 283,29 €	6 681,83 €
Travaux bâtiment	04/09/2019	3 489,60 €	4 ans	2 029,23 €	872,40 €	2 901,63 €	587,97 €
Décor végétal	16/09/2019	38 150,70 €	5 ans	17 497,06 €	7 630,14 €	25 127,20 €	13 023,50 €
Travaux bâtiment	29/10/2019	25 433,80 €	5 ans	11 065,44 €	5 086,76 €	16 152,20 €	9 281,60 €
Peinture escalier toboggan	07/01/2020	750,00 €	5 ans	297,54 €	150,00 €	447,54 €	302,46 €
Travaux électricité	07/01/2020	2 035,00 €	5 ans	807,33 €	407,00 €	1 214,33 €	820,67 €
Plaque murale	07/01/2020	115,83 €	1 an	115,83 €	- €	115,83 €	- 0,00 €
Structure gonflable	20/02/2020	8 662,99 €	5 ans	3 228,50 €	1 732,60 €	4 961,10 €	3 701,89 €
Enseigne	02/07/2020	2 804,00 €	5 ans	841,20 €	560,80 €	1 402,00 €	1 402,00 €
Travaux espace détente	02/07/2020	10 989,70 €	5 ans	3 296,91 €	2 197,94 €	5 494,85 €	5 494,85 €
Réfection pédiluve	02/07/2020	8 020,00 €	5 ans	2 406,00 €	1 604,00 €	4 010,00 €	4 010,00 €
Réfection des sols	23/06/2021	1 580,00 €	4 ans	207,78 €	395,00 €	602,78 €	977,22 €
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE							
Contrôle d'accès	01/09/2018	27 498,50 €	5 ans	18 337,36 €	5 499,70 €	23 837,06 €	3 661,44 €
Téléphone	03/08/2021	162,90 €	2 ans	33,70 €	81,45 €	115,15 €	47,75 €

Annexe 4 : Calcul intéressement

VM78210 SAINT CYR L'ECOLE INTERESSEMENT DEPUIS DEBUT DU CONTRAT

Indexation au 1er septembre

	Contrat	Indexation	Contrat indexé	Réalisé	Partage
Année 2018	22 169,00 €	1,00000000	22 169,00 €	135 786,26 €	56 808,63 €
Année 2019	66 500,00 €	1,00851869	66 688,83 €	208 911,53 €	71 111,35 €
Année 2020	66 500,00 €	1,00236786	66 552,49 €	20 382,20 €	0,00 €
Année 2021	66 500,00 €	1,04904015	67 587,06 €	113 421,92 €	22 917,43 €
Année 2022	66 500,00 €	1,20033641	70 940,79 €	22 278,55 €	-24 331,12 €

Annexe 5 : Règles et méthodes comptables

Méthodes et éléments de calcul pour la détermination des produits et charges directs et indirects

Dans notre fonctionnement, les sites fonctionnent en parfaite autonomie quant aux achats pour l'exploitation du site.

Il existe néanmoins, des contrats « cadre » qui nous permettent de négocier sur le volume du groupe et ainsi d'obtenir des prix très compétitifs. Il en est ainsi pour les produits de traitement d'eau, les produits d'entretien, les visites obligatoires, la téléphonie fixe et internet, les frais bancaires, d'assurances etc.

Ces prestations ou achats font l'objet de facturation distincte pour chaque site.

Toutefois, les commandes notamment de produits de traitement d'eau et fournitures petits équipements sont faites par le site et facturées au site directement.

Les autres charges liées à des contrats « cadre » sont également facturées directement au siège selon leurs dépenses engagées (téléphonie, visite obligatoire etc.)

Les frais de gestion de la société délégataire correspondent aux frais réalisés par les services centraux du siège Vert Marine qui sont facturés selon un outil appelé "compteur temps".

Méthodes comptables

Les stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les amortissements

Les amortissements sont calculés selon l'estimation de leur durée de vie. Il s'agit de la règle fiscale en la matière. En règle générale, nous essayons de nous caler sur la durée du contrat afin d'éviter des valeurs non amorties à la fin du contrat.

Annexe 6 : Engagements à incidences financières et variation du patrimoine mobilier

Pas d'engagement à incidences financières.

Pas de variation du patrimoine immobilier.